**TABLE DES MATIERES**

**Introduction**

**Première partie - Le film**

- Synopsis

- Résumé

- La genèse

- Impressions de Kinshasa

- Le style

- Les comédiens

- Les enfants

**Deuxième partie - Le contexte**

- La République démocratique du Congo

- La province de Kinshasa

- La religion et les Eglises du réveil

- Les enfants sorciers

- La musique à Kinshasa

**Troisième partie - Quelques pistes d’exploitation**

- Pensée magique et pensée rationnelle

- Un film sur les enfants des rues de Kinshasa

- Les droits des enfants : une réalité à plusieurs visages

- Les droits de l’enfant

- Des images de Kinshasa

- La résilience selon Boris Cyrulnik

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 2 26/03/13 15:47

3

**Introduction**

Le film KINSHASA KIDS nous transporte au coeur de Kinshasa, la capitale de la République

Démocratique du Congo. Le film expose de façon réaliste, les difficultés auxquelles sont

confrontées les couches pauvres de la population. L’énergie, l’humour, la vitalité qui se

dégagent du film, reflètent une vision de l’Afrique peu traitée cinématographiquement jusqu’ici.

Ce dossier pédagogique s’adresse aux enseignants du secondaire supérieur, qui souhaitent voir

le film Kinshasa Kids avec leurs élèves, ou plus largement, aux professionnels de l’éducation qui

pourraient aborder, avec un large public, le thème des enfants des rues et des ‘enfants sorciers’

à Kinshasa.

**Première partie - Le film**

**Synopsis**

Kinshasa, République démocratique du Congo.

Près de 30.000 d’enfants, accusés de sorcellerie et rejetés par leur famille, vivent dans

les rues de Kinshasa.

Emma et sa bande, tous considérés comme des enfants sorciers, décident de former un

groupe de rap pour conjurer leur sort et reprendre le contrôle de leur vie.

Aidés par Bebson, un musicien allumé, ils feront vibrer Kinshasa!

**Résumé**

José a 10 ans et vit dans la banlieue de Kinshasa. Sa belle-mère l’accuse de sorcellerie et

l’amène à l’église pour le « désenvoûter ».

En pleine séance d’exorcisme, il s’enfuit de l’église et saute dans le train qui draine

des milliers de navetteurs, accrochés à l’extérieur des wagons, vers la mégalopole de

Kinshasa.

José va très vite croiser Emma, un shégué, un enfant des rues du même âge et ainsi

intégrer sa bande. Ils sont huit, tous entre 10 et 12 ans, rejetés de chez eux après avoir

été torturés et accusés de sorcellerie. José rejoint ainsi les 30.000 enfants qui zonent

jour et nuit dans les rues défoncées de la capitale.

Rachel est l’unique fille de la bande, elle a 12 ans et vend de l’alcool et de la drogue dans

un abri sordide du centre ville.

Ces ‘shégués’ dorment dans la rue, sur les toits, où ils peuvent. Chaque jour est un

nouveau combat. Pas de répit pour ces gosses. Une lutte de tous les instants les oblige à

se démerder pour manger, dormir, survivre. Ils sont nettoyeurs de crasses, porteurs de

caisses, mendiants, voleurs.

Dans ce contexte difficile, la musique apparaît clairement comme une urgence vitale,

comme un baume merveilleux. La bande décide de monter un groupe de musique qu’ils

appellent « Diable Aza Te » (Le Diable n’Existe Pas) pour conjurer leur sort, gagner de

l’argent, leur rendre la fierté.

Un grand pas pour ces enfants en guenilles en quête de reconnaissance.

Joséphine tient un restaurant dans une arrière-cour et les nourrit de temps à autre. Elle

est violoncelliste classique.

Ils seront aidés par Bebson, un rappeur, un poète dans ce monde violent, qui leur

prodigue des conseils sur la façon de vivre des musiciens et les guide dans leur projet

musical. C’est lui qui déclenchera leur envie de faire un concert.

En toile de fond de ces vies, nous découvrons les rues détruites par les éboulements,

les détritus qui jonchent les caniveaux, les policiers qui rackettent et le désespoir de la

population face à ces difficultés.

La veille du concert, les enfants seront attaqués par une bande de ‘kulunas’ (des voyous

des rues) qui violeront Rachel. Le concert aura quand même lieu, sur un des toits du

Grand Marché.

Au milieu de cette faune, dans ce désastre, la musique donne à Kinshasa son humanité,

une humanité pleine de ressources et d’humour.

**La genèse**

Devant la difficulté pour une série de musiciens congolais d’obtenir des visas pour des

tournées programmées en Europe, je décide d’aller filmer les musiciens sur place, à

Kinshasa. La rencontre avec cette ville est un choc, rien ne fonctionne. L’Etat paie ses

fonctionnaires irrégulièrement et ceux-ci sont obligés de trouver de petits boulots sur

le côté, les administrations sont corrompues, les routes délabrées, l’eau potable manque

souvent et le courant est vraiment alternatif. Près de 30.000 enfants, considérés comme

sorciers, vivent de jour comme de nuit dans les rues de Kinshasa.

Très vite, l’envie de filmer ces enfants s’est imposée à moi. Les enfants des rues,

surnommés ‘Shégués’ ou ‘Phaseurs’, connaissent les moindres recoins de la cité,

véhiculent les nouvelles, connaissent les bons plans, travaillent, volent, survivent.

Avec ces enfants, je suis entré dans le monde occulte des ‘Églises du Réveil’ dirigées par

des pasteurs qui tentent de rassembler les foules lors de croisades évangéliques.

J’ai accompagné des éducateurs qui tentent de réinsérer ces enfants qui sont le futur du

pays.

J’ai assisté aux exorcismes pratiqués sur ces malheureux enfants et cette violence a

donné naissance à la première séquence du film.

La violence entre adultes, la violence entre les enfants, les rapports âpres entre adultes

et enfants et les conditions difficiles dans lesquelles ceux-ci évoluent sont le terreau

dans lequel naît la nécessité de transcender la vie à travers la musique.

Dans le film, la scène du viol montre parfaitement comment, dans cette société, les actes

les plus ignobles sont mis sur le même pied que d’autres moins graves.

Et malheureusement, il n’y a pas de recours. Après le viol... il n’y a pas d’après.

Il n’y a pas de gendarme, pas de réunion de famille, pas de psy... « après », la vie continue,

juste après, et on n’en parle plus.

Mais derrière cette violence, ou malgré cette violence, les gens sont beaux et démontrent

une vitalité inouïe. C’est pour ça que je les ai aimés et que j’ai eu envie de faire ce film.

L’histoire s’est écrite au fur et à mesure des repérages, quand les enfants me racontaient

leurs vies, leurs souffrances.

A Kinshasa, tout le monde se bat pour vivre, pour manger : policiers non payés, employés,

mamans généreuses, musiciens, handicapés,...Tout le monde se démène, se débrouille.

De ce kaléidoscope de vies a jailli le scénario du film Kinshasa Kids.

En toile de fond, les rues détruites par les éboulements, les détritus qui jonchent les

caniveaux, les maisons construites sur des terrains devenus glissants et le désespoir

de la population face à ces difficultés sont apparus comme des éléments majeurs de

l’histoire.

Kinshasa la belle est devenue Kinshasa la poubelle.

Kinshasa est une ville déchirée, meurtrie, sale, mais une ville pleine d’énergie, qui vibre,

pulse, se débat.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 5 26/03/13 15:48

6

**Impressions de Kinshasa**

Kinshasa c’est la vie, le rire, l’humour, les enfants des rues, la musique, les musiques,

les belles filles, les regards, les voitures pourries, les routes enfoncées, la poussière,

la chaleur, la pluie, les policiers, les intermédiaires, les taxis surpeuplés, les autobus

bourrés, les rails de train entre les misérables cahutes. Kinshasa ce sont des petites

maisons en pierre, en tôle, en bois; c’est une hygiène déficiente, une énorme volonté,

beaucoup de temps perdu, des bakchichs, beaucoup d’églises, une cathédrale, des

prédicateurs, une croyance sincère, des quartiers calmes, d’autres dangereux, de la

violence, peu de blancs, une organisation vaille que vaille, de la démerde...

Difficile de décrire Kinshasa.

Comme le dit très bien Filip De Boeck dans son livre « Kinshasa ville invisible »:

*« C’est une ville qui, de toute manière (non seulement par sa taille mais aussi par sa nature*

*résolument changeante, fuyante) résiste à l’objectivation, à la colonisation, à la synthèse*

*et au résumé. Elle reste constamment floue, indomptable, impossible à capturer dans un*

*discours univoque...»*.

Mon film est un des portraits possibles de cette ville protéiforme.

Je ne prétends sûrement pas à un portrait exhaustif, c’est impossible. Je serais envahi,

possédé par Kinshasa avant d’avoir réussi à en faire totalement le tour.

Faire le portrait de Kinshasa, c’est faire le portrait des gens que j’ai sélectionnés pour

le film : les 8 enfants (José, Emma, Gaby, Rachel, Joël, Samy, Michael et Gauthier), Le

musicien rappeur Bebson de la Rue, la cuisinière violoncelliste Joséphine, Django le

handicapé vendeur de poudre qui donne ‘la force’ et les deux policiers.

Au fil de l’histoire, nous parcourons différents quartiers de Kinshasa, ce qui nous permet

de tracer une architecture de la ville, toute subjective, celle du film.

Il y a les axes principaux, toujours encombrés, dont le macadam est un gruyère, qui

pullulent de petits commerces qui vendent de tout, qui coiffent, qui servent à boire, qui

rechargent les téléphones, qui proposent des matelas, ou de la ferraille.

Derrière ces avenues, les quartiers font penser à des zones abandonnées par

l’administration; les rues se sont transformées en chemins de terre parsemés d’épaves

de voitures rouillées, de déchets de plastique, mais qui grouillent d’enfants ... et de

musiciens. La salubrité est absente dès lors que l’on s’éloigne des axes principaux ou

des quartiers fréquentés par les Européens.

Il y a le port et les incessants allers-retours des bateaux qui transportent les marchandises

d’un côté à l’autre du fleuve. En face, c’est Brazzaville, la capitale du Congo. De ce côté-ci,

Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Ces deux capitales sont les

plus proches du monde, à peine séparées par la largeur du fleuve.

Et il y a surtout les bars, les ‘ngandas’, lieux de rencontres, de boissons, de discussions,

de disputes. Tout passe par les ngandas, ils sont partout, dans les moindres ruelles.

Kinshasa est paradoxale. Rien ne laisse penser que c’est une capitale, et pourtant...

La ville grouille de monde, semble fonctionner, mais les administrations ne paient plus

leurs employés depuis parfois plusieurs années.

Références bibliographiques :

« Kinshasa: Ville invisible »,

Filip de Boek, 2005,

Editions Luc Pire.

« Qui sont les enfants

sorciers ? » Tobie Nathan,

2012, Horizons

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 6 26/03/13 15:48

7

Il semble que cette année, les employés commencent à être payés plus régulièrement.

Les Kinois s’en rendent compte lorsqu’ils se font moins souvent rançonner par les

policiers, c’est un baromètre très efficace.

Alors tout le monde se débrouille pour trouver de l’argent et tous les moyens sont

utilisés: vol, prostitution, amendes, ... tout se négocie, sans honte. C’est le fameux ‘Article

15’ de la charte de la débrouille à Kinshasa.

Et malgré tout cela, il y a l’humour et le sourire, l’envie de communiquer, l’envie d’être

reconnu.

Le blanc y est vu comme un ami et non pas comme un ancien colon. Ce n’est pas le

moindre des paradoxes de cette ville animée, effervescente, de jour comme de nuit.

**Le style**

Des hasards, nombreux, m’ont fait rencontrer des Kinois, que je retrouvais par surprise

dans différents lieux de Kinshasa, ou en Belgique, ou au Brésil.

Comment interpréter tous ces croisements ?

L’idée de raconter un film à la façon de Short Cuts (de R. Altman), où différentes histoires

fragmentées se rejoignent pour former un puzzle cohérent s’est donc imposée.

Impossible de faire se croiser les personnages que j’avais choisis, sans forcer le destin.

Le projet initial du documentaire est devenu une fiction, tout en gardant les codes et

le style de tournage du documentaire, afin de mieux transcrire l’esprit de Kinshasa, la

vitalité, l’humour, la tchatche, la débrouille et les mensonges.

J’ai donc écrit une histoire mettant en scène des personnes qui avaient toutes un but, un

projet. Et ces personnes se croisent dans l’histoire, pour influer les uns sur les autres et

faire avancer le récit.

Chaque scène a son canevas que les comédiens suivent.

C’est ainsi que José (10 ans) est chassé de chez lui, il rencontre Emma (un shégué de son

âge) qui le fait entrer dans sa bande de shégués.

Ces enfants vont croiser Bebson, qui les initie à la musique. Bebson découvre Joséphine

chez le réparateur d’instruments. Joséphine rencontre Django lors d’un voyage en

bateau en revenant de Brazza...

Toutes ces énergies vont concourir à aider ces enfants considérés comme sorciers à

faire leur concert pour conjurer leur sort et devenir des hommes devant les hommes.

Alors Kinshasa Kids est-il documentaire ou fiction ?

C’est une fiction. Les policiers ne sont pas des policiers, mais des comédiens; la femme

du policier dans le film, Kelly, n’est pas sa femme et les enfants ne sont pas ses enfants.

Néanmoins, ce qu’elle dit à la caméra est vrai. Elle s’est prostituée en rue pour survivre,

a appris le français dans la rue et la situation précaire qu’elle décrit est la sienne

aujourd’hui.

Emma est un enfant des rues et la personne qui joue sa maman est sa vraie maman qui

n’a pas d’argent pour s’occuper de lui. Emma m’a raconté sa situation et son récit est

devenu une séquence du film. Depuis le tournage, Emma revit avec sa maman.

Documentaire et fiction sont intimement liés, le genre est nouveau.

**Les comédiens**

**Les enfants** sélectionnés pour le film ne se connaissaient pas avant le tournage. Nous

les avons trouvés dans la rue. Ils ont été engagés suite à différents castings. Nous avons

loué une maison, engagé des éducateurs et des professeurs et ils ont vécu ensemble

durant la préparation du film. Ils ont donc abordés le tournage en étant vraiment un

groupe soudé. Aujourd’hui, quatre d’entre eux continuent à vivre ensemble.

**Bebson** ne connaissait aucun des enfants du film. Leur rencontre s’est déroulée durant

le tournage, chacun ayant son action précise à jouer. Bebson souhaitait faire un CD et

nous l’avons produit. Des démarches sont en cours pour le faire jouer en Europe.

**Joséphine** n’a, dans la vie réelle, aucun problème avec son propriétaire, mais elle a déjà

vécu une expropriation. Nous l’avons remise en scène, à notre façon.

**Django**, le handicapé, vend sa matière dans tout Kinshasa. Nous l’avons mis en scène

dans des situations habituelles pour lui : chez lui, au port.

**Les policiers** sont des comédiens. Il était interdit de demander à de vrais policiers de

jouer pour nous.

Ainsi, tous les personnages du film sont d’excellents acteurs qui jouent un rôle, parfois

le leur, parfois complètement inventé. Ils sont tellement bons et crédibles que l’on pense

que toutes les séquences sont documentaires, or ce n’est pas du tout le cas.

J’ai rencontré Kelly (qui joue la femme du policier Elbaz dans le film) durant les

repérages. Elle m’a parlé d’une façon tellement juste, que j’ai imaginé cette séquence où

elle apostrophe la caméra parce qu’elle n’a pas les moyens d’acheter des médicaments

pour ses enfants. Mais dans la vie, Kelly n’est pas mariée et ne connaissait pas Elbaz (qui

n’est d’ailleurs pas policier mais professeur de théâtre). L’enfant qu’elle porte dans ses

bras n’est pas malade et ce n’est pas le sien.

Chaque rôle s’est ainsi construit à partir des rencontres et des histoires que les

personnages m’ont racontées, dans le but de donner un aspect documentaire à cette

fiction.

Voici les personnages (et leurs envies) qui se croisent dans le film.

J’aime dire ‘envie’, car c’est autour des désirs de chacun que j’ai mis en scène les

rencontres. Ce sont ces désirs, ces rêves qui sont les moteurs, qui donnent du courage,

de l’espoir. Ce sont ces aspirations en des jours meilleurs qui donnent cette énergie, cet

humour, cette musique. C’est cette passion et ces rêves que j’ai tenté de faire passer au

travers de mon histoire.

**Les protagonistes sont :**

1) Les enfants des rues et leur projet de faire un groupe de musique dont ils ont euxmêmes

trouvé le nom : « Le Diable n’existe pas » (Diable aza te).

2) Bebson de la Rue et son projet de faire un CD.

3) Joséphine et son projet de sauver son restaurant de l’expropriation.

4) Les policiers et la nécessité de trouver de l’argent pour subvenir aux besoin de leur

leur famille.

5) Django, le handicapé, qui se débrouille en vendant de la matière pour faire vivre sa

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 8 26/03/13 15:49

9

**Les enfants**

Les enfants sont l’âme et le moteur du film. Ce sont tous des enfants des rues qui

n’avaient jamais fréquenté les *«* blancs ».

Nous avons fait plusieurs castings et rencontré des centaines d’enfants. Les huit

enfants choisis sont Emma, José, Gaby, Joël, Gauthier, Michael, Rachel et Samy.

**Emma**

Emma a 12 ans. Lorsqu’il a été choisi pour jouer dans le film « Kinshasa Kids » cela faisait

huit mois qu’il vivait dans la rue. Suite à la séparation de ses parents, sa mère étant trop

pauvre pour l’entretenir, il dut rester

avec son père et sa belle-mère qui

l’accusa très vite de sorcellerie. Pour

elle, Emma était responsable des

malheurs qui touchaient la famille. Il

fut confié à un pasteur évangéliste en

vue d’être exorcisé.

Effrayé par les sévices qu’il avait

subis lors des séances de

« délivrance », Emma s’enfuit de

l’église pour vivre dans la rue.

Lorsque nous l’avons rencontré pour le film, il dormait sous les étals du marché de la

place Victoire et vivait de petits boulots.

Grâce au tournage, Emma a retrouvé sa mère et vit désormais avec elle, son beau-père

et ses soeurs dans une parcelle collective.

Il est retourné à l’école.

**José, Gaby et Joël**

Agés de 12 à 13 ans, ces trois enfants vivaient dans la rue depuis plus de deux ans

lorsque nous les avons rencontrés pour la première fois.

Gaby et Joël vivaient près de la place Victoire, dans le quartier mouvementé de Matongué,

et José passait la plupart de ses nuits sur les toits du grand marché, entouré d’autres

« shégués » et des caïds du marché de Kinshasa. De temps à autre, ils dormaient dans des

centres d’accueil pour enfants des rues, mais ils nous ont raconté qu’ils ne s’y sentaient

pas bien. Ils doivent respecter les règles, faire le ménage, et se font frapper.

Aujourd’hui, José, Gaby et Joël vivent chez John, un éducateur que nous avons engagé

durant le tournage. Ils ne se considèrent plus comme des « Shégués », car ils ont un toit

où dormir.

Pour gagner un peu d’argent, Gaby aide une maman au marché de Bumbu, dans la rue

à côté de chez John. Il moud des arachides pour les clients qui désirent avoir de la pâte

« Moambe ».

Il gagne l’équivalent d’un ou deux euros par jours, qu’il utilise pour s’acheter à manger

ou qu’il partage avec ses amis.

José n’a pas de travail. Parfois, il ramasse du sable dans la rivière. Il le fait sécher et le

met dans des sacs de 40 kilos qu’il transporte sur son dos, ce qui lui donne quelques

dollars pour la journée.

Joël part chaque matin travailler au dépôt d’Opala où arrivent les stocks de charbon

de la région du bas-Congo. Il aide les marchands à pousser leurs chariots et ramasse

ou vole des petits morceaux de charbon qu’il revend dans des sachets en échange de

quelques francs.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 10 26/03/13 15:50

11

**Michaël Jackson**

Michaël (13 ans) vit dans la rue depuis l’âge de 5 ans : accusé de sorcellerie, il fut chassé

de chez lui par ses parents et ne sait désormais plus où se trouve sa famille. Très jeune

il dut apprendre à se débrouiller.

Il développa une fascination pour Michaël Jackson et décida d’incarner ce personnage.

Dans son imaginaire d’enfant, il est Michaël Jackson; son idole n’est pas morte, elle s’est

incarnée en lui.

Michaël essaye de ressembler au plus près à Jackson, par son look, sa façon d’être, de

chanter et de danser.

Malgré la précarité dans laquelle il vit, Michaël prend soin de son image, il cherche

toujours à être propre, bien coiffé, et bien fringué.

A la suite du tournage, un paiement a été fait pour que tous les enfants puissent être

réintégrés et retourner à l’école. Mais la discipline qu’impose l’école est difficile pour

les enfants qui sont dans la rue depuis plusieurs années. A ce jour, la réinsertion n’a pas

réussi.

Pour gagner sa vie, Michaël danse dans la rue et fait des spectacles dans des bars. Il est

connu dans Kinshasa pour son talent d’interprète et voyage souvent à Brazzaville, de

l’autre côté du fleuve, afin de se donner en spectacle à un plus large public.

**Rachel**

Lorsque nous avons rencontré Rachel, elle avait 12 ans et vivait dans une extrême

pauvreté à Pont Ngaba, où elle vendait du chanvre et de l’alcool. Elle se prostituait pour

survivre.

Son expérience en tant qu’actrice dans le

film bouleversa radicalement sa vie. Suite au

tournage de « Kinshasa Kids » elle fut choisie

par le réalisateur canadien Kim N’guyen pour

incarner le rôle principal dans le film « Rebelle »,

pour lequel elle a reçu l’Ours d’Argent au festival

de Berlin. Rachel est scolarisée et envisage de

continuer sa carrière dans le cinéma.

Rachel voit rarement les autres enfants de la

bande, leurs vies sont devenues trop différentes,

mais on sent beaucoup d’amour en elle pour ses amis avec qui elle a vécu cette première

expérience cinématographique. Pour les sept autres enfants, Rachel

est un exemple.

**Gauthier**

Suite au tournage de « Kinshasa Kids », Gauthier (13 ans) a pu

retrouver sa mère qui l’avait abandonné trois ans auparavant.

Il vécut avec elle pendant quelques semaines après la période de

tournage, mais très vite elle commença à ne plus s’occuper de son

fils. Il réclama à sa mère de lui rendre l’argent de son salaire du

tournage, mais celle-ci refusa et le chassa de la maison. Gauthier

retourna vivre dans la rue, puis fut recueilli par John. Il vit

désormais avec José, Gaby et Joël. Gauthier travaille avec Joël au

dépôt de charbon.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 11 26/03/13 15:50

12

**Samy**

Après le film, Samy (12 ans) s’est fait rapidement écarter du groupe. Son caractère

turbulent et son penchant pour la colle l’ont marginalisé.

Aujourd’hui il vit au marché Gambela. Il mendie et vole. Il aide régulièrement une

maman à installer son étal.

**Bebson**

Bebson de la Rue est un rappeur, son talent crève

les yeux. Il répète avec ses musiciens dans une

petite cour de 15 mètres carrés, sous le soleil.

Ce qui compte avant tout pour lui, c’est la musique,

il lui consacre sa vie, ne fait rien d’autre. Il n’a pas

d’argent.

Pour les musiciens de Kinshasa, la vie est difficile.

Ils se produisent où ils peuvent, bien souvent

gratuitement, eux aussi tentent de survivre.

A présent son CD a été édité et des démarches

sont en cours pour le faire venir en Europe.

**Django**

Django est handicapé, la poliomyélite lui ayant laissé une jambe invalide. Il s’en

accommode fort bien et cet handicap ne le gêne pas dans ses activités quotidiennes.

Il vend à Kinshasa et à Brazzaville cette fameuse matière, faite à partir d’écorces et

de racines, qui donne de la vigueur sexuelle.

Personne de l’équipe ne l’a testée, donc difficile de

déterminer si sa matière est efficace, mais au vu

des acheteurs qui se pressent, tout laisse à penser

qu’ils y croient.

Les handicapés sont une force à Kinshasa, ils sont

regroupés en associations qui ont un réel pouvoir.

Ils ne paient pas de taxes sur les importations qu’ils

font de Brazzaville, c’est pourquoi de nombreux

handicapés font de l’import-export entre Kinshasa

et Brazzaville.

**Repère : La poliomyélite**

A Kinshasa, de nombreux handicapés sont paralysés des jambes, conséquence de la

poliomyélite. La poliomyélite est une maladie très contagieuse provoquée par un virus

qui envahit le système nerveux et peut entraîner une paralysie totale.

Elle touche principalement les enfants de moins de cinq ans. Une infection sur 200

entraîne une paralysie irréversible (généralement des jambes). Parmi les enfants

paralysés, 5 à 10% meurent par suite de la paralysie de leurs muscles respiratoires.

Comme il n’existe pas de traitement, la prévention est la seule option.

L’administration du vaccin antipoliomyélitique à plusieurs reprises confère à l’enfant

une protection à vie. Django a contracté la poliomyélite quand il était jeune, bien avant

que l’OMS ne lance en 1988 une campagne mondiale d’éradication.

Grâce à cette campagne, les cas de poliomyélite ont diminué de plus de 99% entre

1988 (350 000 cas, selon les estimations) et 2006 (1997 cas déclarés).

**Deuxième partie - Le contexte**

**- La République démocratique du Congo**

**- La province de Kinshasa**

**- La religion et les églises du réveil**

**- Les enfants sorciers**

**- La musique à Kinshasa**

**La République démocratique du Congo (Congo-Kinshasa)**

A ne pas confondre avec sa voisine, la République du Congo (Congo-Brazzaville), la

République démocratique du Congo (Congo-Kinshasa) est le pays d’Afrique centrale

anciennement appelé Zaïre.

A cheval sur la ligne de l’équateur, le pays fait 2 345 000 km2, soit 76 fois la taille de la

Belgique, l’ancienne puissance coloniale. C’est le pays le plus vaste du continent africain,

après le Soudan et l’Algérie.

Avec plus de 70 millions d’habitants, il est le 4ème pays le plus peuplé d’Afrique.

Sa capitale est Kinshasa.

Au Moyen-Âge, l’empire Kongo s’étend et se développe en un regroupement de

multiples unités politiques plus ou moins centralisées. Ce n’est qu’au 19ème siècle

que les nouvelles frontières sont redessinées par les différentes puissances coloniales.

Le pays est organisé autour du bassin hydrographique du fleuve Congo, le plus long

d’Afrique après le Nil, soit 4320 km.

Il servit de voie de pénétration à la colonisation européenne.

C’est aussi le pays des grands lacs, dont le lac Tanganyika, d’une superficie équivalente

à la Belgique,

soit 32.000 km2.

Et enfin, presque la moitié

de ce pays est couvert par

une forêt tropicale et dense

offrant d’innombrables

ressources.

Au 19ème siècle, cette

région est au coeur des

rivalités européennes. Les

Britanniques cherchent

à relier le Soudan à la

Rhodésie, les Allemands

le Cameroun à l’Afrique

orientale allemande et les

Français le moyen Congo

à l’Afrique occidentale

française.

C’est la conférence de Berlin de 1894 qui va calmer ces rivalités. Le bassin du Congo

n’est pas attribué à l’Etat belge (le Parlement ne veut pas entendre parler de colonie),

mais bien à Léopold II, roi des Belges.

Ce territoire devient donc la

propriété personnelle du Roi,

en échange de la liberté de

navigation et du commerce

dans le bassin du Congo

pour les autres puissances

européennes. Le Congo est dit

libre de commerce, c’est un Etat

sans douane. L’exploitation

des richesses minières du

pays est faite par et pour les

compagnies européennes,

sous forme d’investissements

et de concessions.

La liste de ces richesses

minières est longue : bois,

caoutchouc, ivoire, cuivre,

cobalt, plomb, manganèse,

zinc, étain, uranium, or,

diamants, auxquels s’ajoutent les plantations de café, d’hévéa, de canne à sucre.

L’aménagement du territoire s’organise alors, non pas pour créer une unité nationale

et un lien entre les différentes régions et ethnies du pays, mais bien pour organiser le

transport et l’exportation des richesses vers l’Europe.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 14 26/03/13 15:51

15

En 1908, peu avant la mort du roi Leopold II, la Belgique hérite de « l’Etat indépendant

du Congo » , qui est rebaptisé « la colonie du Congo belge ». Les européens y organisent

l’administration, la politique, l’économie, sous la contrainte d’un régime fort et brutal,

imposant le travail forcé.

La plupart des mouvements indépendantistes des années 1950 - 1960, fondent leur

mouvement sur l’idée d’une force et d’une unité nationales. Or, cette unité, au Congo

dans les années ‘60, n’existe pas. Les partis congolais indépendantistes, fortement

organisés sur bases ethniques, s’opposent sur la forme du futur Congo. Ceux issus des

régions les plus riches, l’Est et le Sud soutenus par la Belgique, veulent un Etat divisé

en provinces, sous forme d’une fédération ou d’une confédération. Les autres, menés

essentiellement par le Mouvement national congolais (MNC) de Patrice Lumumba,

défendent l’idée d’un Etat unitaire.

Le 30 juin 1960, craignant une guerre d’indépendance semblable à celle de l’Algérie,

la Belgique se retire et accorde l’indépendance sans aucune préparation. Le MNC de

Lumumba remporte les élections avec 65% de sièges au Parlement. Lumumba devient

Premier ministre et ministre de la défense. Mais le jeune pays indépendant se déchire.

La riche province du Katanga déclare son indépendance et déclenche des persécutions

qualifiées de génocide par certains membres de la communauté internationale. Il en

est de même pour la province du Sud-Kassai. Les deux provinces sécessionnistes sont

soutenues par la Belgique et par l’Union minière du Katanga.

Lumumba, militant pour l’unification du pays, demande de l’aide à l’URSS. Accusé de

sympathie prosoviétique, il devient ainsi l’ennemi des Etats-Unis et de la Belgique, qui

commanditent son assassinat. Lumumba est assassiné en 1961.

Entre 1960 et 1964,

l ’ O r g a n i s a t i o n

des Nations Unies

envoie une armada

de casques bleus

et de spécialistes

c h a r g é e s d e

soutenir le Congo

dans la difficile

transition vers son

indépendance et de

pacifier les violents

conflits qui ont lieu

dans les provinces du

sud du pays.

Suite à un coup d’Etat

militaire, Joseph

Désiré Mobutu

instaure finalement

en 1965 l’unité

nationale et relance

l’économie.

Le Congo Belge devient le Zaïre, Léopoldville est nommée Kinshasa et Stanleyville

devient Kisangani. Pendant plus de 30 ans, Mobutu va tenter de donner une identité

nationale aux congolais en renouant avec le passé africain. Mais c’est sous son

règne aussi que vont être initiés des projets ruineux, une gigantesque corruption, le

clientélisme et la contrebande sur les ressources naturelles.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 15 26/03/13 15:51

16

Chassé du pouvoir en 1997 par Laurent Désiré Kabila, son ennemi de toujours, le Zaïre

redevient le Congo mais l’unité du pays va se fissurer sous les tensions ethniques et

les pressions étrangères. Le Congo, dont le sol est immensément riche en minerais,

redevient le coeur d’un conflit. Le territoire est occupé par des troupes étrangères

voisines, ses ressources sont encore et toujours pillées.

Après une décennie de chaos, un calme temporaire revient en 2002, grâce aux accords

de paix signés à Pretoria entre le Congo et les pays voisins impliqués dans les conflits :

Rwanda, Ouganda, Burundi.

Aujourd’hui, des opérations militaires à l’Est, où sévissent de nombreux groupes armés

illégaux, continuent de plonger la région dans le chaos et la misère. La situation est

complexe et grave pour la population, mêlant conflits ethniques et intérêts économiques

divergents. On estime entre 3 et 5 millions le nombre de victimes des guerres dans la

région, majoritairement civiles.

Les services de santé manquent de moyens, les infrastructures fonctionnent mal,

l’accès à l’enseignement est limité, les droits des enfants bafoués, beaucoup d’habitants

souffrent de sous-alimentation.

Depuis la fin du 19ème siècle, l’économie congolaise est une économie de pillage des

ressources naturelles, principalement minières. Ces ressources étaient essentiellement

destinées à l’Europe, à laquelle se sont ajoutés les Etats-Unis au cours de la deuxième

guerre mondiale, et la Chine depuis quelques années. Superposés aux différents conflits

ethniques inhérents à l’histoire des migrations dans la région depuis des siècles, les

conflits autour du pillage des ressources minières sont depuis de longues décennies

source de guerres, au Congo comme dans d’autres pays (Angola, Sierra Leone, Congo-

Brazzaville etc.) victimes de la « malédiction des matières premières ».

**La province de Kinshasa**

A la fois capitale de la République démocratique du Congo et une des 11 provinces

du pays, Kinshasa compte près de 5,8 millions d’habitants, soit 10% de la population

nationale. La croissance démographique y est galopante, la population a été multipliée

par 7 en 40 ans, et la densité y est élevée par rapport au reste du pays, 577hab/km2

(contre 24hab/km2 de moyenne nationale).

Administrativement, Kinshasa est subdivisée en 24 communes et 326 quartiers. Le

gouverneur dirige la province, assisté des 24 bourgmestres communaux.

L’organisation spatiale de la ville, qui date de l’époque coloniale, présente une

périphérie, composée de cités, où habite la majeure partie de la population active, et

un centre administratif et économique concentré bordé de quartiers résidentiels. Cet

aménagement incohérent engendre une circulation intense qui paralyse la ville sur des

routes vétustes construites pour la plupart à l’époque coloniale et dont la capacité est

aujourd’hui insuffisante. Des accords ont été signés avec le gouvernement chinois ces

dernières années. De grands axes routiers ont été construits ou réaménagés dans la

ville par des sociétés chinoises en échange de l’exploitation de minerais.

La pauvreté dans la province de Kinshasa est importante (41,6% en 2005). Sa population

est jeune (la moitié a moins de 20 ans) et le chômage y est élevé (15% en 2005). Près de

1 million d’emplois (65,6% de l’emploi total) concernent le secteur informel de petits

commerces et de services. La taille moyenne des ménages kinois est de 6 (contre 5,3 de

moyenne nationale). La polygamie y est rare (1,1% contre 7,2% de moyenne nationale).

L’accès à l’éducation reste problématique dans la province. Le taux d’alphabétisation

est de 67,6% à Kinshasa, contre 43,2% de moyenne en RDC. Le taux de scolarisation

(74,8% en 2005) est en baisse. Le problème financier est le premier motif d’arrêt de

la scolarisation invoqué par les ménages. Le taux de scolarisation des filles atteint

seulement 70% dans l’enseignement supérieur.

Les raisons invoquées sont principalement la barrière financière, la grossesse ou le

mariage précoce. Cette inégalité dans le domaine de l’éducation se répercute sur le

marché du travail. Le taux d’activité des femmes est plus faible que celui des hommes,

et leurs conditions d’activité sont plus précaires. Elles sont majoritairement employées

dans le secteur informel. Enfin, le taux de participation des femmes à la vie politique de

Kinshasa est de 20,8%.

Les conditions d’hygiène et l’accès aux soins de santé sont également problématiques

dans la province. Près de 50% des Kinois ne sont pas raccordés à l’eau potable ou à

l’électricité. L’organisation d’évacuation des ordures et de la voirie est inexistante pour

la majeure partie des habitants de la province. Les services de santé sont en nombre

insuffisant (10,4 lits pour 10 000 habitants).

La malnutrition, bien que moins problématique à Kinshasa que dans les autres provinces,

a une incidence non négligeable sur le développement des enfants. Environ 7,2% des

enfants kinois ont un poids insuffisant à la naissance, 8,8% présentent un retard de

croissance sévère et 14,8% une insuffisance pondérale chronique. Quoique inférieur

à celui des autres provinces, le taux de mortalité infantile reste important (73% en

2007). Les causes premières

de mortalité infantile sont les

maladies d’origine hydrique

et diarrhéique, conséquence

directe du problème d’accès à

l’eau potable et de la précarité

du système de voirie et

d’évacuation des eaux usées.

L’aide extérieure représente

191,6$ par habitant à

Kinshasa, contre 52,1$ de

moyenne nationale. Cette

aide extérieure s’appuie

sur des projets initiés entre

autres par la Coopération technique Belge (CTB), la FAO, l’UNICEF, le PNUD, l’Union

européenne...

**8 objectifs du millénaire pour le développement dans le monde ont été adoptés en**

**2000 à New York par 193 pays membres de l’ONU,. Il a été convenu de les atteindre**

**pour 2015. Rappelons-les en guise de conclusion.**

- Réduire l’extrême pauvreté et la faim

- Assurer à tous l’éducation primaire

- Promouvoir l’égalité des genres et l’autonomie des femmes

- Réduire la mortalité infantile

- Améliorer la santé maternelle

- Combattre le SIDA, le paludisme et les autres maladies

- Assurer un environnement humain durable

- Construire un partenariat mondial pour le développement

**La religion et les Eglises du réveil**

**Combattre le mal – combattre la sorcellerie**

Différents mécanismes sociaux, légaux, légitimes ou illégitimes ont été mis en place

pour combattre le mal. Les pratiques mentionnées, telles que l’abandon, le rejet

ou l’infanticide, sont souvent fondées aux yeux de la population qui les exerce et

demeurent des solutions possibles pour se « débarrasser » du danger incarné par

l’enfant accusé de sorcellerie. Si, dans le cas de naissances « anormales », la mise à

mort de l’enfant semble la solution la plus efficace, dans le phénomène actuel et urbain

des enfants accusés de sorcellerie, d’autres possibilités se présentent. Bien que la mise

à mort de l’enfant représente un moyen de « régler le problème », les parents optent

en général pour d’autres solutions. Désigné « sorcier », l’enfant est amené dans les

églises ou chez les tradi-praticiens afin d’y trouver une « guérison ».

**La délivrance des enfants sorciers dans les églises**

Les Eglises du réveil

Depuis la fin des années 1980, on assiste partout en Afrique subsaharienne à la

montée de divers mouvements religieux. Les plus visibles sont ceux issus des grandes

« religions universelles » : les mouvements protestants (évangéliques, apostoliques

ou pentecôtistes, baptistes, méthodistes) et le renouveau charismatique de mouvance

catholique. Dans les villes de l’Afrique subsaharienne, ces églises envahissent l’espace

public.

Il faut distinguer les Eglises pentecôtistes « historiques » (type Assemblées de Dieu

ou Eglises de Pentecôte), dont certaines se sont implantées dès le début du siècle, et

les Eglises de la « mouvance pentecôtiste » comme les Eglises du réveil, les Eglises

de l’esprit et les Eglises prophétiques africaines. Le pentecôtisme est un mouvement

religieux dans lequel les adeptes témoignent de l’expérience personnelle d’une force

surnaturelle : la force de l’Esprit saint. D’une manière générale, les pentecôtistes croient

que chacun peut être sauvé par la foi en Jésus. La force du Saint Esprit qui habite ceux

qui sont véritablement sauvés et qui travaille avec eux, est l’une des caractéristiques

les plus visibles qui distingue le pentecôtisme des autres formes de christianisme

évangélique. Lors des cultes, le Saint Esprit est appelé à descendre sur les fidèles, sa

présence étant indispensable.

Les adeptes participent plusieurs fois par semaine à ces cultes, qui peuvent durer des

heures et se déroulent dans une atmosphère d’effervescence avec des chants, des prières,

des transes, des sermons, des révélations – témoignages et confessions – des rites de

guérison par l’imposition des mains, des miracles et des offrandes. Les moments « forts

» sont sans doute liés aux séances de délivrance publiques ou privées ou à la guérison

divine et à des témoignages généralement liés aux forces du mal. La vie entière des

adeptes tourne autour de leur église qui les intègre en effet dans un nouveau type de

communauté : la famille pentecôtiste. Ils s’appellent frères et soeurs. Le message de ces

églises se concentre sur leur capacité à combattre, grâce à la présence du Saint Esprit,

le monde diabolique incarné par les sorciers et les sorcières, les mauvais esprits et les

esprits ancestraux. Le pentecôtisme prend au sérieux toutes ces figures de l’imaginaire

africain et leur donne un nouveau statut en les assimilant à Satan. Il s’agit bien entendu

des églises fortement syncrétiques qui ont réussi à intégrer dans leurs discours les

croyances africaines, ainsi que certains comportements tels la transe et la possession.

En manipulant les forces du bien afin de combattre les forces du mal, le pentecôtisme

intervient essentiellement dans l’univers de diabolisation.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 19 26/03/13 15:52

20

La délivrance et la « guerre spirituelle »

La plupart de ces Eglises pentecôtistes (du réveil, Eglises charismatiques de l’Esprit

saint etc.) s’articulent autour d’un pasteur ou prophète qui se proclame lui-même élu

de Dieu suite à une révélation divine. Leur objectif principal est de combattre le mal

omniprésent (dont la sorcellerie, puissance du mal qui demeure omniprésente).

Ces « pasteurs-prophètes » proposent à leurs adeptes non seulement une meilleure

vie, la prospérité financière, mais surtout une guérison divine et une délivrance (d’où

l’appellation fréquente d’ « Eglises de guérison »).

La délivrance est une pratique qui repose essentiellement sur une vision dualiste du

monde entre les forces du Mal et la puissance divine. Elle est étroitement liée à la

guérison divine à travers la lutte contre les génies et les mauvais esprits qui hantent

les populations africaines en leur infligeant des maux physiques et psychologiques. La

personnalisation de l’image du démon, notamment dans la figure du sorcier, permet

aux églises de déclarer une véritable « guerre contre le Satan ».

En s’appuyant de plus en plus sur des aspects thérapeutiques de la guérison miraculeuse,

le discours de ces églises se focalise sur la guérison et le salut de l’âme, à travers des

« exorcismes » souvent accompagnés de chants, ou de spectacles qui éliminent les

angoisses. Nombreuses sont les confessions des membres ayant soit des visions, soit se

disant possédés par de mauvais esprits.

Même si l’exorcisme et les promesses de guérison divine ou miraculeuse se passent

sur le plan individuel, ou au sein de la famille, la « délivrance » comporte souvent une

dimension collective, celle de la guerre spirituelle et de libération des forces maléfiques.

Cette guérison attribuée au Saint Esprit est interprétée comme miraculeuse. Elle

fait partie de l’examen de validation ou d’authentification du prophète supposé être

capable de guérir toutes sortes de maladies. Ces dernières comprenant les maladies

diaboliques, sataniques, que la médecine moderne (c’est-à-dire celle « des blancs ») ne

peut pas guérir, comme le SIDA, le cancer, le diabète. Les confessions des gens ayant été

« guéris » du SIDA peuvent être entendues quotidiennement à la radio ou à la télévision.

Elles donnent l’espoir à tous ceux qui n’ont pas encore reçu cette délivrance de Dieu.

« La guérison miraculeuse » est, selon Sandra Fancello, au centre des stratégies de

conversion des Eglises pentecôtistes mais valable aussi pour d’autres Eglises du réveil.

Le rôle des « pasteurs-prophètes » et le traitement « spirituel »

Le rôle des « pasteurs-prophètes » de ces églises semble être d’une importance majeure

dans la « chasse aux sorcières », non seulement par la possibilité d’apporter la délivrance

aux personnes possédées, mais également par leur capacité à détecter les sorciers.

Dans plusieurs villes africaines, ces « pasteurs-prophètes » jouent un rôle essentiel dans

les accusations de sorcellerie envers les enfants. Bien qu’ils ne soient pas toujours à

l’origine de l’accusation, puisque la personne est soupçonnée au préalable par la famille

ou les membres de la communauté, ils la confirment et la rendent légitime.

Nombre d’articles de presse, de films accessibles sur Internet et d’études

anthropologiques témoignent qu’en RDC, en Angola, en RCA et au Nigeria comme

ailleurs en Afrique subsaharienne, ces pasteurs décèlent, grâce à leurs visions et rêves,

les sorciers. Maman Putu, du centre Eben Ezer, de Kinshasa, se dit prophétesse et

explique ses dons en ces termes :

*« Quand un enfant arrive ici, je vérifie d’abord l’état de son âme. Je suis non seulement*

*prophétesse mais aussi visionnaire. Je commence par prier avec l’enfant, ensuite je lui pose*

*quelques questions sur ses rêves, sur sa situation alimentaire. J’ai des repères, je perçois*

*très vite si un enfant est envoûté ou pas »*.

Le traitement « spirituel » ne peut commencer que lorsque la confession de l’enfant a

été obtenue. Cette dernière est souvent extorquée à coups de mauvais traitements et de

violences, comme l’explique le jeune Bruno accusé de sorcellerie : *« Pendant trois jours,*

*on n’a pas eu le droit de manger ni de boire. Le quatrième jour, le prophète a placé nos*

*mains au-dessus d’un cierge pour nous faire avouer. Alors j’ai reconnu les accusations et*

*les mauvais traitements ont pris fin. Ceux qui n’acceptaient pas étaient menacés du fouet.*

*»* (Entretien de Human Rights Watch avec Bruno, Kinshasa, 30 septembre 2005).

En échange d’une somme d’argent, les pasteurs proposent alors la « cure d’âme » qui

consiste en une guérison divine et la délivrance de l’enfant. Dans le langage des Eglises

pentecôtistes, l’enfant possédé par les mauvais esprits de « sorcellerie » doit être délivré

« des pouvoirs des ténèbres ». Ces séances de délivrance, qui peuvent durer plusieurs

jours, commencent généralement par l’imposition des mains et des prières; elles se

transforment régulièrement en séances d’« exorcisme » extrêmement violentes. Selon

Filip de Boeck, *« l’espace de l’Église de guérison permet de resituer et de reformuler la*

*violence physique et psychologique, parfois extrême, qu’ont à subir les enfants accusés à*

*l’intérieur de leur groupe familial. En fait, l’enfant est enlevé du contexte familial menaçant,*

*dans lequel sa place est devenue très problématique, pour être confié à un pasteur. Là, le*

*traitement, également rigoureux, commence par une première période de réclusion ou de*

*quarantaine, qui peut être individuelle ou collective avec d’autres*

*enfants - sorciers ».*

Les traitements « spirituels » décrits dans les études menés en RDC et en Angola

témoignent également de leur caractère violent. Ces « guérisons » des enfants accusés de

sorcellerie varient d’une église à l’autre et d’une région à l’autre. Les enfants sont parfois

isolés dans les églises pendant une période qui varie de quelques jours à plusieurs mois.

Durant cette période ils sont forcés de suivre des jeunes prolongés; ils sont privés d’eau

et de nourriture pendant une période suffisamment longue pour, parfois, provoquer

leur mort.

Le traitement peut également consister en l’absorption de potions, en administration de

parfum, de sauces piquantes ainsi qu’en injectant du pétrole dans les yeux ou dans les

oreilles; Ils sont souvent battus. Les enquêtes attestent de violences extrêmes auxquelles

succombent certains enfants. Glodie Mbete, âgé de 11 ans, raconte son expérience de «

délivrance » en ces termes précis :

*« Les séances de guérison ont eu lieu dans les églises de réveil. Un pasteur m’a brûlé le*

*corps avec des bougies. Une autre maman prophète m’a couvert le corps de drap rouge.*

*Dans une autre église encore, on m’a versé dans les yeux de la sève tirée d’un arbre. Cela*

*piquait très fort. Le guérisseur avait dit que la sorcellerie était partie. J’avais si mal aux*

*yeux. »*

Les enfants sont ainsi non seulement stigmatisés car accusés de sorcellerie, mais

également maltraités et torturés au sein des églises. Ces dernières prétendent évincer

définitivement le mal du corps de l’enfant. Cependant, si l’enfant survit à ce traitement

« spirituel », il sera stigmatisé comme étant sorcier et rejeté par sa famille. Le phénomène

des enfants sorciers illustre le paradoxe d’Eglises prises elles-mêmes dans le piège de

l’accusation de sorcellerie alors qu’elles prétendent lutter contre les sorciers. Entre

le sorcier et le contre-sorcier, l’inversion des places reste une constante. Il en résulte

également le doute des parents quant à la guérison de leur enfant après ces séances de

délivrance dans les églises. Il est assez fréquent qu’après avoir semblés convaincus, les

parents accusent à nouveau leur enfant dès qu’un malheur survient.

**Repère : Les marchands de miracles**

Tous les traitements « spirituels » proposés par les pasteurs et les prophètes des Eglises

pentecôtistes, du réveil et autres, nécessitent une rémunération monétaire. A notre

connaissance, aucune église ne propose ces services gratuitement.

Même si le prix du service varie d’une église à l’autre, il est généralement supérieur

aux moyens de la population locale. En guise d’exemple, une famille congolaise dans

laquelle le pasteur a détecté 5 cas de sorcellerie, a dû payer l’équivalent de 24 € et

apporter un morceau de tôle pour chaque enfant dit sorcier.

Un jeune homme croyant l’explique ainsi :

*« L’argent que les mamans gagnent péniblement en vendant des légumes au marché sert à*

*la construction des villas du pasteur ou à l’entretien de l’une ou l’autre de ses maîtresses »*.

Le gain apporté lors d’une séance de délivrance, mais également lors d’un culte au

moment des offrandes, n’est pas négligeable. C’est ainsi que certains *«* pasteursprophètes

» ou *«* prophétesses » ont trouvé leur voie dans la chasse aux sorcières.

Pour ces *«* pasteurs-prophètes », détecter les enfants sorciers apporte non seulement de

l’argent, mais également une reconnaissance au niveau social et une certaine popularité

qui leur procure de nouveaux adeptes et « clients », donc encore plus d’argent.

Les accusations envers les enfants font ainsi partie de ce cercle vicieux du « business »

des prophètes et de leur prestige.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 23 26/03/13 15:54

24

Pour trouvez cet article

sur internet : http://

www.unicef.org/wcaro/

wcaro\_Enfants-accusesde-

sorcellerie-en-

Afrique.pdf

Les *«* pasteurs-prophètes » sont aujourd’hui des nouvelles figures de la réussite sociale

et du pouvoir. Ils évoquent désormais la richesse, le prestige social, les connexions

aux réseaux transnationaux et les relations avec le pouvoir politique. Leur richesse

ostensible (vêtements, voitures de luxe, téléphones portables et ordinateurs, villas,

bijoux etc.) n’échappe à personne. Ils possèdent des chaînes de télévision et de radio,

ils n’hésitent pas à faire leur propre publicité comme le montre les documents

ci-avant. Tout ceci dans le but de multiplier les adeptes qui représentent leur

« richesse en personnes ». Sans négliger leur fonction sociale, ces églises du réveil

tout en luttant contre le mal, maintiennent leurs adhérents dans la peur de l’autre et

engendrent le fatalisme plutôt que l’action. De plus, bien que ces « pasteurs-prophètes

» représentent les combattants dans la lutte contre les forces du mal, ils n’échappent

pas pour autant aux soupçons de collaborer avec ces mêmes forces. A travers les

gestes de guérison et les autres « miracles » censés remplacer le « charlatanisme

sorcier », ces pasteurs apparaissent dotés des mêmes pouvoirs magiques et

extraordinaires.

**Les enfants sorciers**

Souvent appelés « phaseurs » ou « shégué », aujourd’hui à Kinshasa autour de 30.000

enfants vivent dans les rues de la capitale congolaise. Ce sont parfois de très jeunes

enfants, âgés de 6 à 8 ans qui sont livrés à eux-mêmes et qui doivent apprendre à se

débrouiller pour vivre ou survivre.

Il est important de faire la distinction entre « enfants des rues » et « enfants dans la

rue ». Les premiers n’ont nulle part d’autre où aller, ils vivent, travaillent et dorment

dans la rue de façon permanente. Tandis que les seconds ont une famille mais n’ont

pas d’autre choix que de travailler dans la rue pour des raisons de fragilité et de survie

économiques.

A Kinshasa il y a toujours eu des enfants des rues, mais ces dernières décennies, leur

nombre s’est dramatiquement accru, un phénomène qui peut, entre autres, être compris

par l’accroissement du nombre d’accusations de sorcellerie et par un changement de

modèle de ces accusations.

En effet, depuis quelques décennies on assiste à des changements dans le statut sociétal

des enfants, qui se sont principalement cristallisés autour de la figure du sorcier.

Aujourd’hui à Kinshasa des milliers d’enfants sont ainsi impliqués dans des accusations

qui les désignent comme sorciers, ce qui a comme résultat de les jeter à la rue. Pour

l’instant le phénomène des enfants sorciers s’observe principalement en Afrique

Centrale (Congo, Nigeria et Angola et dans une moindre mesure le Cameroun, le Liberia,

la Sierra Leone et le Bénin).

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 24 26/03/13 15:54

25

**Boucs émissaires d’un monde instable :**

Il faut analyser ce phénomène à la lumière d’un contexte à la fois local et global de

mondialisation qui engendre de nouvelles tensions émergeant entre traditions et

modernité, héritage et innovation, entre passé, présent et futur, entre réalités urbaines

et rurales ou encore entre Congo et contexte planétaire. L’accroissement du nombre de

ces accusations doit être envisagé comme le résultat d’un imaginaire culturel de crise, à

l’intersection des notions d’argent, de pouvoir, de parenté et de sexualité.

**Qui sont ces enfants sorciers ?**

Ces enfants sont accusés d’être responsables des malheurs qui s’abattent sur d’autres

enfants ou adultes de la famille ou du voisinage (décès, accidents, pauvreté, maladies,

famines).

Bien souvent, on observe de telles accusations au sein de familles recomposées. La

nouvelle femme du mari accuse alors l’un des enfants issus du premier mariage d’être

responsable des malheurs de la famille. Il est alors traité de sorcier et peut être chassé de

chez lui, peut fuir de lui-même sa famille hostile, ou se voir confié à un pasteur d’Eglise

pentecôtiste afin de lui faire subir des rituels de « délivrance ».

Souvent, ces enfants abandonnés par leurs familles et en même temps redoutés par la

majorité des gens, finissent dans la rue où ils se regroupent en bandes pour fonder ce

qu’ils appellent leurs « écuries ».Ces groupes existent pendant une durée variable, de

quelques semaines à quelques mois, rarement plus d’un an. Ils s’organisent selon l’âge

et le genre. Les groupes mixtes sont rares.

Ces groupes existent sur base de rapports de solidarité entre les jeunes. Ils partagent

l’argent qu’ils ont récolté, les biens qu’ils ont volés et la nourriture trouvée pendant la

journée. Entre eux ils se défendent et se protègent des menaces extérieures. Cependant,

cela n’empêche pas qu’à l’intérieur des gangs et entre ceux-ci les relations soient souvent

violentes; ces actes de violence sont parfois considérés comme des rituels initiatiques

pour apprendre à vivre dans la rue. (De Boeck, 2005, 171)

**Rôle des Eglises évangélistes et pentecôtistes :**

Les Eglises pentecôtistes ou évangélistes jouent un rôle déterminant dans le phénomène

des enfants sorciers au Congo. Ces églises deviennent le lieu même d’expression de ces

accusations.

Le rôle des églises est ambivalent car elles sont à la fois à la source du problème de la

sorcellerie et en fournissent la solution locale.

Après avoir été dénoncés par leur entourage, les enfants sont reconnus et accusés de

sorcellerie au cours de prières et de messes collectives durant lesquelles ils sont incités

à se confesser publiquement afin de révéler leur nature de sorcier. Par son action, le

pasteur confirme et rend légitimes ces accusations.

D’autre part, en proposant des séances d’exorcisme appelées « délivrances » ou « cures

d’âme » au cours desquelles le « mal » sera extrait du corps, l’Eglise est également

le lieu où peut se résoudre la crise. Notons que ces rituels peuvent être très violents

psychiquement et physiquement pour les enfants.

Ces séances d’exorcisme se déroulent souvent en présence des membres de la famille de

l’enfant « sorcier » dans l’espoir de faciliter sa réintégration au sein du noyau familial.

(De Boeck, 2005, 174).

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 25 26/03/13 15:54

26

Références bibliographiques :

« Kinshasa: Ville invisible »,

Filip de Boek, 2005,

Editions Luc Pire.

« Qui sont les enfants

sorciers ? » Tobie Nathan,

2012, Horizons

**Quelles sont les activités et les stratégies mises en place pour survivre ?**

Les shégués de Kinshasa fréquentent différents endroits stratégiques de la ville, le long

des chemins de fer, cimetières, places, grandes avenues, toits, le long des rives du fleuve

Congo.

Comme nous l’avons vu dans le film, de nombreux enfants se retrouvent au Grand Marché

de Kinshasa qui représente un lieu plein d’opportunités. Les enfants développent toutes

sortes de stratégies pour gagner un peu d’argent. Certains exercent des petits métiers,

ils aident les commerçants pour le nettoyage, le transport, les commissions, les services.

Certains développent leurs propres petits commerces (eau, cigarettes, chewing gum,

pétrole, noix de cola, bonbons, biscuits, ... ).

D’autres mendient ou cherchent dans les rues tout ce qu’ils peuvent grapiller à manger

ou à revendre. La prostitution est également l’une des voies qui s’imposent aux jeunes

filles « shégué » pour survivre. Soulignons que la drogue et l’alcool jouent un rôle

important dans la vie de la rue. Ils dépensent souvent leur argent dans l’achat de bières,

de cannabis, de colle ou de valium, parfois d’héroïne et cocaïne.

Selon eux ces substances les aident à « s’endurcir » et à affronter la réalité. Comme les

enfants soldats, ils expliquent qu’ils deviennent des « machines de guerre ». La drogue

les aide à « s’endormir, à penser, à se libérer des maux de tête, à chasser la honte, à

pouvoir voler, à garder le calme et la sagesse ».

(« Kinshasa: Ville invisible », Filip de Boek, 2005, Editions Luc Pire.)

**Mise en parallèle avec le film :**

Parmi les enfants du film « Kinshasa Kids », certains ont été accusés de sorcellerie puis

chassés de chez eux, par leurs familles ou par d’autres membres de leur entourage,

d’autres se sont retrouvés dans la rue pour des raisons de survie économique ou parce

que les parents sont morts ou ont abandonné leur enfant.

**José** s’est enfui de l’église après avoir subi des accusations et des violences de la part

du pasteur.

**Emma** ne pouvant vivre avec sa mère trop pauvre, est resté chez son père et sa bellemère.

Il a été accusé de sorcellerie par sa belle-mère et s’est retrouvé à l’église où il subi

des tortures psychologiques et physiques.

**Sammy** a été accusé de sorcellerie par la femme de la famille dans laquelle il a été placé

et torturé, puis s’est enfui.

**Michaël** a été abandonné à l’âge de trois ans.

**Rachel et Gauthier** se sont enfuis de chez eux.

**Joël et Gaby** ont perdu leurs parents et se sont retrouvés à la rue.

**Dans le film, quelles sont les activités des enfants ?**

Michaël fait des spectacles dans la rue et dans les bars. Rachel vend du chanvre et de

l’alcool. Gauthier aide maman Joséphine dans son restaurant. Emma garde le tricycle de

Django. Les enfants créent un groupe de musique.

**Quelles sont les structures mises en place pour aider ces enfants ?**

Il existe de nombreuses associations locales et internationales d’aide aux enfants des

rues. L’aide internationale et les ONG se mobilisent contre la marginalisation des enfants

et accusent les dirigeants des églises et les pasteurs de maltraitance.

Cependant, au vu du nombre croissant d’enfants dans les rues, les structures d’accueil

sur place sont trop peu nombreuses et ne peuvent accueillir qu’un trop petit nombre

d’enfants.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 26 26/03/13 15:54

27

**La musique à Kinshasa**

La musique est l’art populaire congolais par

excellence ! Comme la musique traditionnelle et

tribale dont elle est issue, elle est omniprésente.

A l’époque, dans les villages et tribus, la musique

racontait les exploits de la guerre, de la chasse,

les saisons et les performances agricoles, les

événements de la vie. A chaque moment de

la vie d’un groupe, sinon d’un individu, on se

regroupait autour du maître du tam-tam pour

chanter et danser.

La colonisation a eu pour effet de créer un merveilleux brassage de toutes ces traditions

spécifiques à chaque village ou tribu. Mais la musique populaire était plutôt brimée par

le colonisateur, qui aimait l’ordre et la discipline. A l’aube des années 30, il préférait

voir les jeunes pratiquer le football que se dandiner au son de la musique. Par contre,

il savait utiliser les airs de fanfare pour scander les activités militaires. De même, il

favorisait le chant d’église. La musique populaire prit cependant son envol en s’ouvrant

à tous les courants musicaux charriés par le commerce qui s’internationalisait autour

du fleuve Congo. Léopoldville grouillait à l’époque de groupes de musique qui venaient

animer les mariages, les enterrements et les fêtes. Les rythmes excitants, la virtuosité

des guitaristes, les voix de faussets, les riches lignes mélodiques et les textes légers

contribuaient à en faire une musique irrésistiblement dansante.

Les premiers studios d’enregistrement appartenaient à des émigrés grecs. Ils

imprimèrent les premiers disques qui passaient à la radio. La population se regroupait

autour des haut-parleurs pour les entendre. Ils contribuèrent à faire connaître les

grands orchestres de jazz du pays, d’après-guerre. Si on pouvait entendre des bribes de

fandango, de scottish, de cha-cha-cha ou même de polka dans les rues de Kinshasa, la

principale influence était cubaine. C’était la musique que les esclaves, durant les siècles

précédents, avait emportée de l’autre côté de l’océan et qui, à présent, revenait enrichie

de diverses influences espagnoles. La rumba congolaise devint le style musical le plus

influent de l’Afrique sub-saharienne du 20ème siècle. C’était de la musique qui donnait

envie de rire et d’oublier, qui donnait envie de danser et de séduire, qui mettait de

bonne humeur et rendait lascif. Il s’agissait surtout de rompre avec l’oppression et tout

ce qui rappelait les valeurs coloniales.

L’après-guerre apporta le jazz, l’innovation et le cosmopolitisme, mais aussi l’idée

d’autodétermination des peuples. La musique s’écoutait dans les bars où l’on buvait

de la bière et discutait. Elle portait l’espoir et l’enthousiasme. Jospeh Kabasele (1930-

1983), qui était le plus grand musicien de l’époque, accompagna les premiers politiciens

congolais à Bruxelles lors de la fameuse « Table ronde » qui préluda à l’Indépendance.

C’est là qu’il composa la chanson « Indépendance cha-cha » qui a été le plus célèbre

hymne congolais. Depuis lors, la musique fut systématiquement partie prenante de la

politique et les musiciens furent toujours sollicités par le pouvoir pour appuyer ses

idées.

En effet, lorsqu’il lança sa politique d’« authenticité » dans les années 70, Mobutu

organisa une sorte d’énorme Woodstock noir où tous les artistes noirs de l’époque se

produisirent. Il se profilait comme le promoteur d’une musique populaire. Même si,

pour mettre en valeur la musique locale, il interdisait la musique occidentale.

Chaque occasion sportive fut ouverte en fanfare et danses. Il n’hésitait pas non plus à

faire appel aux musiciens les plus connus pour fêter son propre anniversaire. Il faut

reconnaître que Kinshasa était alors le centre d’une activité artistique foisonnante.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 27 26/03/13 15:55

28

Une nouvelle génération de musiciens congolais vit le jour lorsque ce régime aux

promesses sublimes apparut sous son vrai visage : la cleptocratie et l’autoritarisme.

Le pays était en voie de déliquescence complète, dilapidé au niveau économique et

déstructuré au niveau politique. Alors que la population sombrait dans la misère, Papa

Wemba, qui est l’artiste kinois le plus connu à l’étranger, proposa un style nouveau.

« *A première vue, il paraissait absurde en temps de crise de s’afficher à Kinshasa avec*

*des lunettes de soleil tape-à-l’oeil, une chemise Jean Paul Gaultier et un manteau de vison.*

*Papa Wemba venait de créer un nouveau style : La SAPE. S’habiller avec des marques et*

*se montrer dans cet environnement pauvre devint le must de toute une jeunesse. Mais le*

*matérialisme des sapeurs était une critique de la société, tout comme l’était le mouvement*

*punk en Europe* ». (Van Reebroeck)

Il reflétait le profond dégoût de ces jeunes pour la misère et la répression auxquelles

ils étaient confrontés et les autorisait à rêver d’un Zaïre sans soucis. Toutefois, comme

ses prédécesseurs, Papa Wemba répondit également à l’appel de Kabila lorsque celui-ci

lui demanda de chanter les bienfaits de la nouvelle monnaie qu’il comptait introduire.

Dans les années 90, la musique congolaise devint également une entreprise commerciale.

Les deux entreprises brassicoles les plus connues du Congo se disputèrent les nouvelles

vedettes Werrason et Mpiana en finançant des concerts monumentaux, dans un esprit de

véritable guerre. Il faut dire que ces chanteurs avaient des milliers de fans, notamment

parmi les enfants des rues de Kinshasa et suscitaient

l’enthousiasme aussi bien au Congo qu’à l’étranger. Werrason

faisait salle comble à Bercy et Mpianachanta à l’Olympia en

France ! En se produisant, ils faisaient, de manière à peine

dissimulée, de la publicité aussi bien pour des marques que

pour la promotion des hommes politiques, et notamment

pour Kabila, qui les soutenaient. Dans les années 90, la

pratique s’était d’ailleurs répandue de payer les chanteurs

pour qu’ils introduisent des noms d’hommes politiques dans

leurs chansons. Façon comme une autre de placer son argent !

Ces chanteurs pratiquaient le ndombolo, une sorte de danse

collective où les hommes pliaient les genoux et esquissaient

des mouvements de boxe, tandis que les femmes ondulaient

du bassin de façon franchement spectaculaire. Ce ndombolo

était provocateur, obscène, hilarant et, comme il se doit pour les styles de danse à la

mode, aussi un peu excitant. \* Texte inspiré de la pensée de Van Reebroeck

De leur côté, toutes les églises installées au Congo accordèrent, chacune, une importance

primordiale à la musique. Le kinbanguisme, qui est le premier mouvement prophétique

congolais, utilisa le chant choral et fit appel aux fanfares pour accompagner ses chants

liturgiques. A Kinshasa, le kinbanguisme

est, aujourd’hui, à la tête d’un orchestre

symphonique de 200 personnes.

Dans les Eglises du réveil, aussi, on

comprit l’importance de la musique.

Les prédications sont abondamment

accompagnées de chants.

Le rap est un genre relativement récent

au Congo. Bebson de la Rue, que l’on

rencontre dans le film Kinshasa Kids,

est un artiste de plus en plus connu

à Kinshasa. Il chante une sorte de rap, mélangé au reggae : c’est le raggamuffin. Le

raggamuffin est un reggae aux textes revendicateurs. Le nom vient de l’anglais : rag =

haillon et muff = empoté, bon à rien. Par extension, le raggamuffin est une musique de

pauvres, débrouillards, adeptes du système.

Troisième partie

Piste d’exploitation pédagogique n1

Pensée magique et pensée rationelle

**Perspective pédagogique :**

Comment faire prendre conscience aux élèves de la différence que nous établissons

entre ce qui relève de la « pensée magique » et ce qui relève de la « pensée rationnelle » ?

Dans une perspective pédagogique, nous avons cherché à mettre en évidence quelquesunes

des caractéristiques générales de chacune de ces formes de pensée, ainsi que leurs

présupposés.

Toutes les civilisations et tous les peuples ont développé des mythes et des théories

visant à expliquer le monde dans lequel nous vivons. Nous savons aussi que l’une de

ces civilisations a fini par s’imposer aux autres, au nom de la science et de la pensée

rationnelle, mais au prix d’un ethnocentrisme que l’on ne peut négliger et dont l’histoire

fournit d’innombrables témoignages.

Si la « pensée scientifique » (ou la « Raison », si l’on se réfère à l’histoire de la pensée

européenne depuis la Renaissance) semble d’un certain point de vue avoir relégué les

autres formes de pensée dans la catégorie inconsistante des « pensées magiques »,

on peut néanmoins constater que celles-ci continuent à se manifester et cohabitent

régulièrement avec la « pensée scientifique ».

D’autre part, il faut rappeler que ces deux formes de pensée partagent au moins

l’ambition d’agir sur la nature et la matière.

Ainsi, la causalité (relation de cause à effet) s’observe tout autant dans le déterminisme

scientifique que dans les efforts de la pensée magique visant à agir sur le monde.**Caractères généraux de la pensée magique :**

- C’est une pensée qui croit en l’action de forces psychologiques ou surnaturelles sur la

nature et la matière.

- Les rituels, les cérémonies et les professions de foi font partie intégrante de son

appréhension du réel.

- Elle s’entoure en général de règles et de procédures qui ne permettent qu’aux initiés

ou à certains privilégiés d’accéder à ses résultats.

- Elle méconnaît ou ignore les lois scientifiques.

- Elle ignore le principe de « falsifiabilité », d’incomplétude et de progressivité du savoir

en général.

- Elle s’appuie sur une conception holistique ou moniste du réel.

- Elle refuse la dimension du hasard.

- Elle ne connaît pas le doute et confond la certitude avec la vérité.

- Elle se réfère à des causes ou à une volonté transcendantes pour justifier et fonder la

réalité.

**Caractères généraux de la pensée scientifique :**

- Elle cherche à expliquer les phénomènes par des théories, des modèles et des lois qui

doivent pouvoir être vérifiés par l’expérience (suivant le schéma général de l’induction :

expériences > hypothèses > vérification des hypothèses > lois).

- Les lois, les modèles et les théories scientifiques se donnent comme des propositions

« falsifiables », c’est-à-dire susceptibles d’être contestées soit par l’expérience, soit par

d’autres théories ; elles sont donc par définition ouvertes à la révision et à la critique.

- Les lois, les modèles et les théories scientifiques sont exprimés dans un langage rigoureux

et explicite, c’est-à-dire en principe universellement valable et compréhensible (les

publications scientifiques sont accessibles à tous – pas de secret).

- Les lois, les modèles et les théories scientifiques permettent une emprise

incontestablement efficace sur la matière et la nature, qu’elles transforment et adaptent

aux besoins et aux désirs humains par le moyen des techniques.

**Discussion :**

On peut se demander s’il convient d’opposer ces deux paradigmes.

Non seulement ils coexistent dans la réalité, mais en outre ils semblent complémentaires,

malgré leur incompatibilité. En effet, face à une « pensée scientifique » qui tend à

devenir planétaire, on peut se demander pourquoi survit et se réactive parfois ce que

nous appelons ici la « pensée magique ».

Une première évidence s’impose : la science ne peut satisfaire tous nos désirs, ni

résoudre tous nos problèmes.

Elle est incapable, notamment, de faire de nous des êtres immortels, de nous rendre

la jeunesse, de conjurer toutes les maladies, de faire notre bonheur (amour, finances,

gloire…), de nous dire ce que nous devons faire de notre vie, de nous fournir des critères

permettant de dire ce qui est bien, ce qui est mal… On comprend alors quel est le rôle

des « pensées magiques » : elles prétendent précisément offrir tout ce que la science

laisse à charge de la liberté humaine.

Deuxième élément de réponse : les superstitions, de même que les disciplines

paranormales telles que l’astrologie, le spiritisme, le magnétisme, la voyance, la

sorcellerie, la chiromancie, etc., sont appelées en renfort lorsque l’on ignore la science,

mais aussi lorsque les religions traditionnelles ont perdu leur pouvoir structurant (ce

que l’on désigne par les termes de « déclin du religieux » ou de « sécularisation de la

société »).

Ajoutons que les difficultés économiques, la misère sociale, l’analphabétisme et

l’absence d’un état de droit constituent des circonstances particulièrement favorables à

l’apparition de pratiques relevant d’une « pensée magique », étant donné l’impuissance

des individus et des groupes à y faire face par d’autres moyens.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 30 26/03/13 15:55

31

Pour en revenir à la situation des shégués de Kinshasa, nous pouvons évoquer la

distinction proposée par l’anthropologue Evans-Pritchard (Sorcery, 1931) entre

magie licite et magie illicite. La magie est licite quand elle désigne un accord entre les

croyances et la morale du groupe. Cette forme d’intervention est acceptée et appréciée

par la société (il s’agit par exemple de l’art des guérisseurs, des devins, des faiseurs de

pluie…), parce que c’est une forme de pouvoir et de connaissances utilisée pour le bien

de la communauté.

Par contre, la magie illicite, assimilée à la sorcellerie, poursuit des objectifs criminels

et viole des principes établis par le collectif. Elle est antisociale et souvent punie de

mort. La sorcellerie fait usage d’un pouvoir maléfique dans le but de nuire aux humains

et ceux qui la pratiquent sont considérés comme de véritables incarnations du mal.

La malignité des sorciers qui utiliseraient la sorcellerie sciemment afin de nuire à

leurs proches pourrait provenir, selon Mbiti (1970), du fait que ceux qui ont perdu

tout contact avec leurs familles sont, du point de vue de celles-ci, devenus totalement

étrangers et anonymes.

Si l’on s’appuie sur la distinction d’Evans-Pritchard, comment situer les pratiques

dénoncées dans Kinshasa Kids ? Quelles sont celles qui relèvent du licite et de l’illicite ?

De quel point de vue s’établit la frontière entre les deux ? N’a-t-on pas ici affaire à une

pratique dont la légitimité est relative au point de vue du groupe qui la défend ?

La pratique de désenvoûtement peut paraître licite au groupe qui l’organise, dans la

mesure où elle participe d’une croyance partagée suivant laquelle le malheur d’une

famille proviendrait de l’enfant-sorcier.

Mais cette même pratique devient illicite si l’on envisage ses conséquences d’un autre

point de vue, plus large, faisant intervenir les intérêts de la société dans son ensemble…

et si l’on considère les motifs véritables de ceux qui y recourent.

Références : Le vocabulaire des philosophes africains, Djibril Samb (L’Harmattan, 2012)

**Pistes pédagogiques :**

- Dans le film, comment percevez-vous la pensée magique à l’oeuvre ?

- Pouvez-vous décrire les scènes qui font référence à ce type de pensée ?

- Comment percevez-vous les enfants qui y sont confrontés ?

- Quelles réactions ont-ils vis-à-vis de la sorcellerie qui les exclut de leur famille et de la

société ?

- Le nom du groupe de musique : « Diable Aza Te » (« Le Diable n’Existe Pas ») est une

authentique trouvaille des enfants. Comment l’interprétez-vous ?

**Prolongement :**

Dans Le Temple du soleil de Hergé (Tintin), analyser et interpréter la scène de l’éclipse

et du sacrifice humain (p. 50 à 59). En quoi y reconnaît-on les deux paradigmes étudiés

(« pensée magique » et « pensée rationnelle ») ?

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 31 26/03/13 15:56

32

**Piste d’exploitation pédagogique n°2**

**Un film sur les enfants des rues de Kinshasa**

Le cinéma, de par les moyens qu’il nécessite, est un art destiné au grand public. Il n’est

donc pas étonnant que le thème des enfants des rues y soit un thème souvent traité.

Le phénomène des enfants jetés à la rue est urbain, moderne, de masse. Et, c’est un

phénomène particulièrement intolérable et poignant, qui touche le grand public. Les

films sont des moyens appropriés pour mettre sa cruauté en évidence et la dénoncer !

**La pauvreté et les croyances :**

C’est bien sûr la pauvreté qui explique pourquoi et comment les enfants finissent par se

retrouver à la rue : que cette misère a été liée à l’industrialisation de nos sociétés, ses

conséquences sur l’exode urbain, la dislocation des familles, la misère sociale que l’on a

connue en Occident (« Oliver Twist » dans l’Angleterre du 19ème siècle ou encore dans

le « Kid » de 1921). Qu’elle a été la conséquence de la faillite de systèmes politiques

comme en URSS dans « Lilya for ever » ou en Roumanie dans « Beautiful Bitch ».

C’est encore la misère qui ressort du développement ultrarapide et ultralibéral de l’Inde

actuelle (« Slumdog Millionaire ») ou qui sévit dans les sociétés soumises à des régimes

autoritaires comme au Maroc dans « Prince de la rue » .

Ici, dans « Kinshasa Kids », c’est la désespérance et l’abandon total d’un pays et d’une

ville après 60 ans de colonialisme, 30 ans de mégalomanie, de cleptocratie et de dictature

sous Mubutu, puis des années de désorganisation et de convoitise. Kinshasa, qui a été

appelée la « Ville de beauté », est aujourd’hui complètement abandonnée, désorganisée,

dévastée.

Ce qui est frappant dans ce film est la justification familiale et religieuse à l’abandon, le

rejet et la maltraitance de ces enfants (le phénomène des enfants sorciers). Les enfants

sont carrément martyrisés, avec l’appui des églises.

**Survivance, solidarité et musique :**

Dans chacun de ces films, les enfants se débrouillent pour survivre. Ils se regroupent en

bandes. Ils sont accompagnés et le plus souvent utilisés par des adultes dont ils sont les

proies. Ils sont confrontés à la violence, la mauvaise fois, la brutalité, le vol, la drogue,

la prostitution. Ils ne vont pas à l’école et sont analphabètes. Ils apprennent à vivre

d’expédients et à la limite de la légalité.

Ici aussi (dans « Kinshasa Kids »), les enfants doivent se débrouiller et déployer une

quantité d’astuces pour vivre ou survivre. On ne les voit pas vraiment chaparder, mais

plutôt faire des petits boulots, se précipiter sur toutes les opportunités du quotidien. Ici,

ils ne sont pas seuls et on les voit se refiler des tuyaux. Ils vivent en bandes, mais non

en clans (pas de guerre de clans ou de gangs). Ce qui est remarquable, c’est que même

livrés à eux-mêmes ils ne sont pas tout à fait abandonnés.

Lorsque l’Etat ou les familles sont absents ou impuissants à prendre ces enfants en charge,

il se développe une « solidarité de rue ». Il y a une mère qui les nourrit régulièrement,

il y a un ensemble d’adultes protecteurs et bienveillants qui leur fournissent des petits

boulots, les policiers qui les surveillent et les protègent, même s’ils les utilisent parfois.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 32 26/03/13 15:56

33

**L’avenir compris :**

On peut bien sûr s’inquiéter pour l’avenir de ces enfants. Dans « Le Kid », l’orphelinat

semble être la moins bonne des solutions envisageables; heureusement, l’enfant

retrouve sa mère. Dans « Oliver Twist » aussi, les institutions publiques sont montrées

comme de véritables purgatoires. L’enfant est finalement adopté par un gentleman.

Dans « Los olvidados », les jeunes deviennent de véritables brutes.

Il y a peu d’espoir pour Lilya (Dans « Lilya for ever »), comme pour Krishna qui ne

parviendra pas à rentrer chez lui (dans « Salaam Bombay »). Dans « Slumdog Millionnaire

», c’est le jeu télévisé qui sauve le héros; ce qui montre bien que s’en sortir dans l’Inde

d’aujourd’hui est devenu une loterie.

Dans le film « Kinshasa Kid », ce qui sauve les enfants semble être la musique ! Celle-ci

est omniprésente au Congo. Dans ce cas, la musique va constituer une planche de salut

puisqu’elle va permettre le développement d’un projet collectif.

Non seulement les enfants gagneront un peu d’argent, mais ils appartiendront à un

véritable groupe. Bien sûr, cela n’est qu’un épisode, une goutte d’eau ou un espoir. On

sait très bien que cela ne va pas les sortir de la misère.

Si le chanteur Bebson est de bonne volonté, il n’a pas les moyens de prendre les enfants

en charge. Ceux-ci ont besoin d’être scolarisés et de recevoir de l’attention.

**Piste d’exploitation pédagogique n°3**

**Les droits des enfants : une réalité à plusieurs visages**

Au Moyen-Âge, les enfants sont considérés comme de petits adultes, sans statut

particulier. Ce n’est qu’au milieu du 19ème siècle en Europe, avec la montée des

mouvements sociaux, que naît l’idée d’une protection particulière pour les enfants. Peu

à peu, des lois se mettent en place, qui protègent les enfants au travail, et donnent droit

à l’éducation.

Ces avancées sont à l’initiative individuelle des Etats. Ce n’est qu’après la première

guerre mondiale, avec la création de la SDN (Société des Nations, ancêtre de l’ONU), que

la protection de l’enfant commence à trouver écho au niveau international.

En 1924, la SDN, adopte la « Déclaration de Genève », un texte en 5 points qui constitue

une première formulation globale des droits de l’enfant sur le plan international. Ce

texte est inspiré des travaux du médecin polonais Janusz Korczak sur l’identité de

l’enfant et le respect de sa dignité.

Après la seconde guerre mondiale et ses milliers d’enfants laissés en détresse, se crée en

1946 le Fond International des Nations Unies pour le secours à l’enfance qui deviendra

l’UNICEF. En 1953, cette institution devient permanente, avec un mandat international

d‘aide à l’enfance, sur le plan de la santé, de l’éducation, de l’eau et de l’alimentation.

En 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme stipule, entre autres, que « la

maternité et l’enfance ont droit à une aide spéciale ».

1979 est proclamée par l’ONU « Année internationale de l’enfant », pour marquer une

véritable prise de conscience internationale. La Pologne propose la constitution d’un

groupe de travail au sein de la Commission des Droits de l’homme, sur la question de

l’enfance.

Ce traité international reconnaît les droits fondamentaux des enfants, qu’il définit

comme des personnes âgées de moins de 18 ans.

Il pose en droit international que les États parties doivent veiller à ce que tous les

enfants - sans discrimination d’aucune sorte - bénéficient de mesures de protection et

d’une assistance spéciale; aient accès à des services comme l’éducation et les soins de

santé; puissent développer pleinement leur personnalité, leurs facultés et leurs dons;

grandissent dans un cadre heureux, aimant et compréhensif; et soient informés de leurs

droits et puissent participer d’une manière accessible et active à leur réalisation.

Il offre une référence commune qui permet d’évaluer les progrès de mise en oeuvre

des normes relatives aux droits de l’enfant et à laquelle les résultats peuvent être

comparés. Une fois qu’ils les ont acceptées, les gouvernements doivent harmoniser leur

législation, leurs orientations et leurs pratiques avec les normes de la Convention; faire

de ces normes une réalité pour tous les enfants; et s’abstenir de toute action susceptible

d’empêcher l’exercice de ces droits ou de les violer.

Les gouvernements doivent soumettre périodiquement des rapports à un comité

d’experts indépendants dans lesquels ils expliquent les progrès accomplis dans la

réalisation de tous ces droits.

Le Comité des droits de l’enfant, un groupe d’experts indépendants, élus au plan

international et qui siège à Genève, surveille l’application de la Convention, demande

aux gouvernements qui ont ratifié la Convention de lui soumettre régulièrement des

rapports sur la situation des droits des enfants dans leur pays.

Le Comité examine ces rapports et les commente, et il encourage les États à prendre des

mesures spéciales et à créer des institutions spéciales pour promouvoir et protéger les

droits de l’enfant.

Le 20 novembre 1989 est adoptée la Convention internationale relative aux Droits de

l’Enfant, 54 articles, adoptés à l’unanimité par l’Assemblée générale des Nations Unies,

qui énoncent les droits civils, économiques, sociaux et culturels de l’enfant.

A ce jour, la Convention internationale des Droits de l’Enfant a été ratifiée par 190 Etats

sur 192.

La Somalie n’est pas en mesure aujourd’hui de ratifier le traité car elle n’a pas de

gouvernement reconnu et les Etats-Unis examinent encore le traité, et son degré de

conformité avec la législation au niveau fédéral et au niveau des Etats.

**Piste d’exploitation pédagogique n°4 :**

**Les droits de l’enfant**

- Sur base de la Convention internationale des Droits de l’Enfant, construire un tableau

comparatif présentant la situation des enfants dans le monde, à Kinshasa, à Bruxelles

et dans une ville au choix de la classe (pourquoi pas la ville natale d’un ou de plusieurs

élèves de la classe).

- Après vision du film, animer un court débat sur la situation des enfants du film ?

Logement - alimentation - accès aux soins de santé et à l’éducation - situation familiale,

…

- Lire ensemble l’historique des Droits de l’enfant et parcourir dans les grandes lignes

la Convention internationale des Droits de l’Enfant

http://www.droitsenfant.com/cide.htm

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 34 26/03/13 15:57

35

- Lire attentivement l’article 19 (protection contre toute forme de violence), l’article

24 (accès aux soins de santé), l’article 28 (accès à l’enseignement), l’article 32 (travail

des mineurs), l’article 40 (traitement des enfants suspectés d’infraction à la loi

pénale), …

- Présenter l’objectif de la séquence et constituer 5 groupes de 3 à 4 élèves. Attribuer

un des 5 articles de la Convention à chacun des 5 groupes (le nombre de groupes et

d’élèves par groupe doit être adapté à la taille de la classe).

- Chaque groupe élabore 5 questions pertinentes (questions de recherche) sur le thème

de l’article de la Convention qui lui a été attribué et du droit des enfants dans le monde,

à Kinshasa, à Bruxelles et dans une ville au choix.

- Chaque groupe recherche des éléments de réponse à ces questions dans le dossier

pédagogique.

- Chaque groupe complète les informations par une recherche sur le Net et constitue un

portefeuille de documents complémentaires.

- Chaque groupe construit un tableau comparatif qui présente l’article de la Convention

qui lui a été attribué et la situation des enfants au regard de cet article, à Kinshasa, à

Bruxelles, et dans une ville au choix.

- Chaque groupe présente oralement les résultats de son travail.

- Afficher en classe la Convention internationale des Droits de l’Enfant et les tableaux

comparatifs.

- Conclure par un débat sur la question de l’engagement. Que peut-on faire ? Que

faudrait-il faire ? Qu’existe-t-il ? Lire le témoignage du réalisateur sur les démarches

laborieuses que lui et son équipe ont mis en oeuvre pour tenter de faire retourner ces

enfants à l’école.

* Piste de prolongement : « L’aide au développement : mission impossible ? »

**Piste d’exploitation pédagogique n°5 :**

**Des images de Kinshasa**

Fiction ou documentaire ?

Dans une fiction le réalisateur veut raconter une histoire, même si celle-ci peut être un

prétexte pour nous montrer une situation ou un pays.

Dans un documentaire, il veut nous informer, même si ce documentaire peut être esthétique

ou faire appel à l’imagination.

Le film, ici, est un mélange des deux, ce qui donne un côté très réaliste à cette histoire.

De toute façon un documentaire a toujours sa part de fiction puisque la façon dont les

événements sont filmés et montés sont subjectifs.

**Ce que le réalisateur dénonce (en le montrant ou non) :**

- La maltraitance des enfants lors des rituels d’exorcismes.

- Le viol sans montrer le viol...

- La misère, les taudis, la vie à même le sol, les enfants qui dorment par terre.

- La corruption de l’administration.

- La scolarité déficiente.

- L’abus de pouvoir des églises du réveil.

**Ce que le réalisateur montre ou propose, à vous d’interprêter :**

**Piste d’exploitation pédagogique n°6 :**

**La résilience selon Boris Cyrulnik**

Psychiatre, psychanalyste et éthologue, Boris Cyrulnik s’intéresse depuis des années

aux processus d’attachements précoces et aux possibilités qu’a l’être humain de se

reconstruire au plus profond du malheur.

Parmi ses nombreux ouvrages, c’est essentiellement dans « Un merveilleux malheur »,

« Les vilains petits canards » et « Parler d’amour au bord du gouffre » qu’il développe

la théorie de la résilience.

NOTE

**Lettre du Docteur Boris Cyrulnik**

**KINSHASA KIDS**

Vous ne soupçonnez pas la gaieté de l’hôpital de Kinshasa. Bien sûr, à l’intérieur des bâtiments

c’est la technique qui prime et les congolais ne se débrouillent pas mal. Mais dans l’espace jardiné,

entre les salles de soins, de nombreux chanteurs en paillettes et des danseuses aux robes

de toutes les couleurs offrent une musique au bonheur contagieux.

Pourquoi nos cours d’hôpitaux sont-elles si tristes ? On n’y trouve que de la fonction, du passage

ou du stationnement. Pas de traces de relations humaines.

A Kinshasa les musiciens, beaux comme pour un mariage, chantent et dansent, tandis que les

malades, avec leurs malheurs, leurs souffrances et leurs perfusions participent à la fête et se

laissent enchanter par la musique.

J’ai vu le même phénomène dans les favelas brésiliennes. À San Paũlo, dans une favela de 200 000

habitants, les enfants survivaient comme ils pouvaient, dans la rue, sans famille et sans culture.

C’est la violence qui régulait leurs relations humaines, la loi du plus fort. Et pourtant parfois, on

pouvait noter une entraide pour un enfant blessé ou trop malheureux.

En quelques années, la musique a transformé ces enfants. Eux, dont la seule gaieté consistait à

affronter la police et à trouver un job dans la mafia de la drogue, ont appris la flûte et le violon

pour jouer Bach (sur air de samba, tout de même).

Je les ai rencontrés ces enfants sauvages, jetés à la rue par un écroulement de civilisation. Je les ai

vus se resocialiser par la musique. Un rien les fait revenir à la culture, à la condition humaine, il

suffit de leur tendre la main ou un air de musique. En quelques semaines, ces enfants déculturés

apprennent les rituels qui nous permettent de vivre en société et les airs de musique pour y

trouver du plaisir.

Pourrait-on vivre sans musique ?

Une chanson, c’est plus qu’un moment agréable, c’est une harmonie de nos émotions, le partage

d’un même monde. Quand nous chantons ensemble, nous habitons le même pays, nous réintégrons

la condition humaine dont nous avions été chassés par l’écroulement de nos familles.

Ces enfants des rues ne peuvent apprendre que la violence qui leur permet de survivre. Violence

des petits métiers, violence des adultes qui les exploitent et ne les considèrent pas tout à fait

comme des êtres humains, violence des compagnons qui, n’ayant pas de modèle ne peuvent

qu’établir des rapports de force immédiate.

La fiction-témoignage de Marc Henri Wajnberg pose un problème fondamental : le monde des

enfants des rues augmente sur la planète. Chaque fois que ce phénomène s’est manifesté dans

l’histoire des hommes, il a été le marqueur d’un effondrement culturel : famines, guerres ou

bouleversements sociaux.

Aujourd’hui, ce rejet des enfants serait-il la conséquence du surnombre qui empêche de

structurer la société ? À l’époque primitive où l’on commençait à se socialiser, il y a 100 ou

200.000 ans, on inventait des outils, des pierres taillées, des murs de pierre ou des armes en

silex qui nous permettaient de tuer des animaux afin de ne pas mourir de faim. La socialisation

se faisait en donnant la mort ou en l’évitant, mais le groupe des humains était solidaire. Quand

le nombre dépassait deux cent, un autre groupe s’individualisait un peu plus loin, solidaire face

à l’adversité.

Comment faire un groupe aujourd’hui où les mégapoles croissent plus vite que les possibilités de

faire de la civilisation. On met au monde des enfants dans un contexte déculturé où, pour ne pas

mourir tout de suite, ils redécouvrent les procédés de socialisation archaïque.

Par bonheur, ils rencontrent quelques adultes généreux qui leur offrent un moyen d’harmoniser

leurs émotions : la musique et l’affection qui nécessitent quelques rituels culturels pour

apprendre à jouer d’un instrument, organiser des fêtes et respecter les conventions.

Ecoutez les kids de Kinshasa, et vous verrez.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 38 26/03/13 15:58

39

Boris Cyrulnik emprunte ce terme au domaine de la physique après l’avoir entendu

pour la première fois dans le port de Toulon à propos d’un sous-marin dit « résilient » ,

c’est-à-dire capable de résister aux pressions sans dériver de sa route.

Il intègre alors le concept de résilience dans le domaine des sciences sociales et lui donne

une nouvelle définition : *« la résilience est la capacité à réussir, à vivre, à se développer*

*positivement, socialement, en dépit du stress ou d’une adversité qui comporte le risque*

*grave d’une issue négative »* .

Les ouvrages de Cyrulnik sont fondamentalement positifs. Pleins d’espoir, ils nous

émerveillent par leur optimisme en mettant en évidence comment, dans le fracas de

la vie, l’enfant ou l’adulte peuvent mettre en place des moyens de défense internes. Il

pose qu’un certain clivage du Moi s’opère afin de s’intégrer à tout prix à la vie sociale,

ce qui est rendu possible grâce à l’invention, à l’abstraction, à l’intellectualisation, à

l’humour…voire au déni.

Le propos de Cyrulnik est de refuser la fatalité, de défendre l’idée que notre histoire

n’est jamais un destin et que la répétition de la souffrance n’est pas obligatoire.

Contrairement au discours ressassé par la société actuelle et qui met l’accent sur les

dégâts, certes incontestables, de la gravité des tragédies transgénérationnelles, Boris

Cyrulnik part en quête des processus de réparation.

Il affirme que la réparation est possible si des mécanismes de défense se mettent en

place, si des mains se tendent, si l’enfant, infiniment adaptable, arrive à tisser des

relations affectives qui lui permettront de supporter et ensuite de surmonter des

situations proprement inhumaines.

La solidité de la structure affective de départ de l’enfant, un environnement soutenant,

les tuteurs de résilience que l’enfant rencontrera sur sa route… tous ces éléments sont

importants pour que la résilience puisse avoir lieu. Selon Cyrulnik, rien ne prédispose

les victimes de traumatismes à rester des victimes à vie. Le propos est radical, mais

porteur d’espoir.

Toute l’ambivalence qui réunit « traumatisme » et « résilience » est perceptible dans

la figure de rhétorique qu’est l’oxymoron : un merveilleux malheur, une obscure clarté,

l’insoutenable légèreté, le calme violent, le soleil noir...

Nous le disions plus haut, la pensée de Cyrulnik est une lutte permanente qui vise à

contrer le discours désespérant tenu par la société et qui condamne du plus obscur des

destins les personnes agressées, traumatisées par les évènements de la vie.

La résilience, c’est plus que résister, c’est aussi apprendre à vivre , c’est le témoignage

d’une nouvelle philosophie de l’existence. « La résilience n’est pas à rechercher

seulement à l’intérieur de la personne, ni dans son entourage, mais entre les deux,

parce qu’elle noue sans cesse un devenir intime avec le devenir social … « Ni acier ni

surhomme, le résilient ne peut échapper à l’oxymoron dont la perle de l’huître pourrait

être l’emblème : quand un grain de sable pénètre dans une huître et l’agresse au point

que, pour s’en défendre, elle doit sécréter la nacre arrondie, cette réaction de défense

donne un bijou dur, brillant et précieux » .

Extrait d’ « Un merveilleux malheur » (O. Jacob, 1999).

Dans le film, les enfants des rues de Kinshasa jouent et chantent leurs blessures, mettent

en musique leur propre histoire. Par cette démarche ils arrivent, d’une certaine manière,

à tenir à distance le réel, l’environnement extrêmement dégradant qui est le leur. Le

nom qu’ils ont donné à leur groupe est à l’image de ce point d’appui qu’est la musique

pour eux : Diable Aza Te… Le Diable n’Existe Pas !

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 39 26/03/13 15:58

40

**Questions :**

- Comment voit-on dans le film que les enfants des rues ne sont pas que victimes de leur

situation pourtant précaire et violente ?

Comment deviennent-ils acteurs de leur propre vie ?

- Quel est le rôle joué par la musique ?

- Quels personnages incarnent le plus, pour vous, l’image de la résilience ?

Pourquoi ?

- Comment voit-on que la souffrance au quotidien peut être vécue comme un défi ?

- Comment, malgré le sujet délicat des enfants des rues, le film est-il un témoignage

plein d’espoir et de vitalité ?

- Pensez-vous que tout enfant est capable de résilience ? ....

**Quelques réflexions philosophiques :**

\* « Nous avons l’art pour ne pas mourir de la vérité »

\* « Créer, voilà la grande délivrance de la souffrance, voilà ce qui rend la vie plus légère »

Deux phrases de Nietzsche dont le sens, à élucider, peut être mis en relation avec le

film.

**Illustrations & textes de l’Athénée de Waterloo**

Catherine Buhbinder, professeure de morale laïque à l’Athénée de Waterloo,

qui a participé au dossier pédagogique, a travaillé avec ses élèves sur l’histoire du Congo,

des colonies et de l’indépendance.

Elle a organisé une visite au Musée royal de l’Afrique centrale à Tervueren pour ses

élèves.

Ils ont pu s’essayer aux différents instruments musicaux africains.

Une vision du film a ensuite été organisée en salle et les étudiants ont pu discuter avec le

réalisateur venu présenter son film.

Des discussions en classe ont permis d’établir des thèmes qui ont été illustrés par les

élèves dont voici quelques exemples.

**Un docu-fiction**

La fiction suppose des acteurs, un sénario, de la répétition,...

Comment, dans ce cas, peut-elle montrer la « réalité » ?

Faut-il regretter que le film ne soit qu’une « fiction » ?

Et si la vie, pour les congolais, était elle-même déjà un « jeu » ?

**L’exorcisme, les croyances, les églises**

Le cercle viscieux des églises et de la pauvreté.

Les « Eglises du réveil ». Le phénomène spécifique des

enfants sorciers.

Au début du film, il y a une scène plutôt choquante qui

se déroule dans une église, on y voit des prêtres qui y

effectuent une sorte d’exorcisme sur des enfants. Ceux-ci

étaient en pleurs et effrayés, les parents étaient autour et

regardaient avec l’air satisfait d’avoir fait leur devoir. Les

belles-mères des enfants pensaient en effet qu’ils étaient

des sorciers et forçaient leurs maris à faire exorciser leurs

enfants. Les prêtres qui n’étaient que des charlatants

faisaient un lavage de cerveau aux gosses innocents. Ceuxci

en ressortaient traumatisés et quand la menace d’une

récidive planait, ils fuguaient.

**Les différents rôles de la police dans la vie**

**quotidienne de Kinshasa**

Bande dessinée de la vie d’un policier de Kinshasa.

**Des policiers qui ne contrôlent plus rien !**

Organisation et désorganisation de la société : loi, autorité, sécurité,...

**Le rôle de la musique**

Pourquoi les enfants veulent-ils monter un

groupe ?

Que peut leur apporter la musique ?

Solidarité, cohésion, organisation,

identification à des artistes,... ?

**Des images positives et négatives du Congo**

Comment le film nous fait passer d’images très négatives du

Congo à des images, au contraire, pleines d’espoir ?

**La musique noire**

Les influences croisées de l’Afrique à l’Amérique

et de l’Amérique à l’Afrique...

**L’UNICEF VOUS INVITE A AGIR AVEC VOTRE CLASSE**

**1. Cadre général et information : Un monde de plus en plus urbain**

De plus en plus de personnes dans le monde vivent dans un monde urbain. En 1975, un

tiers de la population vivait en ville. Actuellement une personne sur deux est citadine et

en 2050, 70% de la population mondiale devrait être urbaine. Le rapport de l’UNICEF

« La situation des enfants dans le monde 2012 : Les enfants dans le monde urbain »

recèle une multitude d’informations. Il fait état de la situation de la vie des enfants dans

ces milieux urbains, définit les défis auxquels les villes doivent faire face pour que les

enfants y vivent mieux et en accord avec les droits de l’enfant.

Le rapport montre également différentes actions entreprises par l’UNICEF et ses

partenaires pour venir en aide aux enfants vivant et travaillant dans la rue. La place

de l’enfant est dans la famille, à l’école et dans la communauté, pas dans la rue ! Les

enfants des rues doivent être protégés au quotidien. Les communautés, les écoles et

les familles accompagnées et soutenues pour éviter le départ et la rupture sociale des

enfants. Le gouvernement doit pouvoir organiser des systèmes sociaux protecteurs.

Lisez le rapport sur www.unicef.org/french/sowc2012/

**2. L’application au cas de la République démocratique du Congo**

Quelques chiffres en 2013 :

34% des enfants seulement sont enregistrés à la naissance.

9% des enfants sont orphelins.

10% des enfants ne vivent pas avec des parents.

24% d’enfants travaillent.

25.000 à 40.000 enfants vivent dans les rues des grandes villes du pays, dont environ

20.000 à Kinshasa.

Les conflits armés qui ont sévi pendant plusieurs années en République démocratique

du Congo ont des conséquences fâcheuses sur plusieurs plans, dont le déplacement

massif de la population. Cette situation a contribué à accroître le nombre d’enfants

vivant dans la rue, principalement dans la Ville-province de Kinshasa ainsi que dans

les principaux chefs-lieux du pays. A cela s’ajoute la crise économique générale, qui a

des répercussions inquiétantes sur les familles. Notamment en milieu urbain beaucoup

sont ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Le dernier recensement effectué par le Réseau des Educateurs et Encadreurs des Jeunes

et Enfants de la Rue en collaboration avec l’UNICEF remonte à 2006, période à laquelle

on comptait environ 13,000 enfants de la rue dans la capitale congolaise. Selon ce

même réseau près de 500 nouveaux enfants se retrouvent chaque mois dans les rues

de Kinshasa. Ils sont de plus en plus jeunes et le nombre des filles augmente. L’UNICEF

et ses partenaires estiment qu’il y a aujourd’hui plus de 30.000 enfants de rue dans les

chefs-lieux de province du pays.

**3. Comment agir ?**

Les actions de l’UNICEF et de ses partenaires en RDC :

Avec ses partenaires du gouvernement et certaines organisations non gouvernementales,

l’UNICEF travaille pour prévenir la rupture familiale, assurer la protection et la

réintégration socio-économique des enfants et familles vulnérables.

Les orientations clés sont les suivantes :

• Recenser et aider directement les enfants vivant et travaillant dans la rue pour leur

réinsertion sociale et familiale (soins médicaux, accompagnement sociojuridique,

assistance sociale, organisation du retour vers la famille, appui à la formation scolaire

et professionnelle, activités récréatives, ...)

8.310 enfants parmi lesquels 1.696 filles ont été identifiés et suivis dans la ville de

Kinshasa tout au long du premier semestre 2011, 1.482 réintégrés dans leurs familles

et/ou en communauté, 2.566 scolarisés dont 514 filles, 1.225 mis en apprentissage

professionnel. Les partenaires gèrent 37 centres d’hébergement pour une capacité

d’accueil de 4.800 enfants à Kinshasa.

Regardez la vidéo http://www.youtube.com/watch?v=HH\_h6SUzRhA

• Soutenir la mise en oeuvre des cadres légaux pour la protection de l’enfant en

coopération avec les autorités compétentes.

Il s’agit par exemple de la loi pénalisant l’accusation de sorcellerie ou de celle relative

à la gratuité des services sociaux de base pour les familles et enfants démunis ; et de

l’allocation de budgets publics sur ces priorités.

• Sensibiliser et former les agents gouvernementaux et des ONG, les familles, et la

population en général, aux droits des enfants, aux dangers de la vie en rue et aux actions

de protection.

• Aider les communautés à réparer le tissu social et à renforcer les systèmes locaux de

soutien aux enfants vulnérables.

• Inclure les enfants dans la conception et la gestion des villes, et leurs donner une voix

dans la définition des problèmes et priorités.

Regardez la vidéohttp://www.youtube.com/watch?v=HH\_h6SUzRhA

Comment pouvez-vous agir pour les enfants des rues ?

45

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 45 26/03/13 16:01

46

**Dossier de presse :**

Sur demande, la société WAJNBROSSE PRODUCTIONS peut faire parvenir un dossier de

presse informatique à toute personne intéressée (voir coordonnées en fin de dossier).

Des informations peuvent être trouvées sur le site de Wajnbrosse Productions :

www.wajnbrosse.com ou sur le site de Kinshasa Kids : www.kinshasakids.com

La brochure d’une exposition organisée par le Musée Royal d’Afrique Centrale en 2005

à Tervueren, près de Bruxelles, et intitulée « La mémoire du Congo -

Le temps colonial » donne de nombreux texteset photos intéressants : http://www.

congo2005.be/geheugen/brochureFR.pdf`

Le blog de Colette Brackman, journaliste au quotidien Le Soir et spécialiste du Congo

donne des informations actualisées sur la situation politique et sociale au Congo :

http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/

Le site de Médecins sans frontières relate la situation en RDC et les actions entreprises

par eux : http://www.msf.fr/actualite/videos

Amnesty International publie régulièrement des informations sur son site reprenant la

situation des femmes victimes de viol, de la guerre, des exodes de la population, de la

situation des Pygmées, ... : https://www.amnesty.org/fr/region/democratic- republiccongo

Des informations de l’Office Mondial de la Santé sont publiées sur :

http:// www.who.int/countries/cod/fr/

D’autres informations sur l’actualité en RDC sur le site :

http://fr.allafrica.com/list/resource/main/main/type/vid.html?aa\_source=mainnav-

t2

L’UNICEF, très présent dans les actions sur les droits de l’enfant, de la femme, sur la

santé, l’assistance humanitaire, l’hygiène, les maladies,… publie régulièrement de

l’information sur ses actions en RDC :

hp://www.unicef.org/drcongo/french/ index.html

Le film sort en Belgique le 6 février 2013

Le film sort en France en avril 2013

**Dossier pédagogique réalisé en collaboration avec :**

Anne Vanderplasch - professeure de Sciences Economiques et Sciences Humaines au

Centre Scolaire des Dames de Marie à Saint-Josse-Ten-Noode.

Marcelle Massart - professeure de morale & philosophie à l’Athénée Léon Lepage et à

l’Académie des Beaux-Arts.

Catherine Buhbinder - professeure de morale laïque à l’Athénée de Waterloo.

Justine François - licenciée en anthropologie.

Marc-Henri Wajnberg - réalisateur du film Kinshasa Kids.

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 46 26/03/13 16:01

47

**LES FESTIVALS OU** « **KINSHASA KIDS** » **A ETE SELECTIONNE**

**En 2012 :**

Venice days (World Premiere) – 30 août / 8 sept – Venice, Italy

Toronto Intl Film Festival (TIFF) – 6-16 sept – Toronto, Canada

Vancouver Intl Film Festival (VIFF) – 27 sept / 12 oct – Vancouver, Canada

Festival Intl du Film Francophone de Namur (FIFF) - 28 sept / 5 oct – Namur,

Belgium

New York Intl Film Festival (NYFF) – 28 sept / 14 oct – New York, USA

Busan Intl Film Festival (BIFF) – 4-13 oct – Busan, South Korea

Quinzaine du Cinéma francophone – 5-15 oct – Paris, France

BFI London Film Festival – 10-21 oct – London, UK

Zagreb Film Festival – 14-21 oct – Zagreb, Croatia - \*Audeince award, best film\*

Étoiles et Toiles du Cinéma Européen – 10 oct / 13 nov – Strasbourg (Cinéma

Odyssée), France - \*Odyssée-Council of Europe Prize for Human Rights\*

Mumbai Film Festival – 18-25 oct. – Mumbai, India

Hof Intl Film Festival (Hofer Filmtage) – 23-28 oct – Hof, Germany

Thessaloniki Intl Film Festival (TIFF) – 2-11 nov – Thessaloniki, Greece

Stockholm Film Festival – 7-18 nov – Stockholm, Sweden

Kolkata Intl Film Festival (KFF) – 10-17 nov – Kolkata, India

Tallin Black Nights Film Festival (PÔFF) – 12-28 nov – Tallin, Estonia

Marrakech Intl Film Festival – 30 nov / 8 dec – Marrakech, Marocco

Les Arcs European Film Festival – 15-22 dec – Les Arcs, France

Festival Africolor – 17 nov / 24 dec – Paris, France

**En 2013 :**

Black Movie Film Festival – 18-27 jan – Geneva, Switzerland

Festival Intl du Film d’Environnement (FIFE)– 19-26 feb – Ile de France, France

Fespaco – 23 feb / 2 march – Ouagadougou, Burkina Faso

Prague International Film Festival – Febiofest - 14-22 march –

Prague, Czech Republic

Movies that Matter – 21-27 march 2013 – The Haage, The Netherlands

Festival Cinéma d’Alès - Itinérances – 22 march /1 apr – Alès, France

Minneapolis St. Paul International Film Festival – 11-28 april –

Minneapolis, USA

Festival International de Cinéma Vues d’Afrique – 26 apr / 5 may –

Montreal, Canada

FilmAmbiente – International Environmental Film Festival – 30 aug / 5 sept –

Rio de Janeiro, Brazil

Dossier Péda Version 1000x 2103.indd 47 26/03/13 16:01

48

\* Chers enseignants,

Nous organisons des séances pédagogiques spécialement pour les écoles.

Contactez-nous avec les informations suivantes :

- la date & l’heure qui vous conviendraient

- le nombre d’élèves et professeurs assistant à la projection

N’hésitez pas à demander la présence du réalisateur Marc-Henri Wajnberg pour qu’il

puisse partager son expérience avec les élèves.

Le présent dossier pédagogique peut être utile pour traiter le sujet avec votre classe.

Merci de faire passer le message auprès de vos collègues.

**Contacts :**

WAJNBROSSE PRODUCTIONS

PLACE COMMUNALE, 8

1630 LINKEBEEK

TEL : + 32 - 2 - 381 28 31

FAX : + 32 - 2 - 381 28 32

WAJNBROSSE@WAJNBROSSE.COM

WWW.KINSHASAKIDS.COM

FACEBOOK / KINSHASA KIDS

TWITTER / KINSHASA KIDS

YOUTUBE / TRAILER - KINSHASA KIDS

**Avec le soutien du CTA :**

\* Nous avons également produit les cd’s de Bebson de la Rue & Trionyx «Groupe Electrogène

» et la bande originale du film. Ces deux supports permettent aussi

d ’appréhender l’aspect musical du film de façon plus concrète.

Pour se les procurer, merci de nous contacter.